

Programme de Petites Initiatives (PPI) Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM entre 2006 et 2016

**10 ans de soutien à la société
civile africaine active dans la
protection de l'environnement**



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Comité
Français



PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES (PPI)
CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES COFINANÇÉES PAR LE FFEM ENTRE 2006 ET 2016

Auteur :

Silvia Ritossa (UICN France)

Synthèse et rédaction :

Isabelle Amsallem (Agropolis Productions)

Coordination :

FFEM : Constance Corbier-Barthaux et Valérie Fakir

UICN France : Nicolas Salaün, Paul Estève, Sébastien Moncorps et Hélène Klein

UICN PACO : Thomas Bacha

Remerciements :

Nombreux sont ceux qui ont contribué à l'élaboration de la capitalisation des 10 ans du Programme de Petites Initiatives (PPI). L'équipe de coordination tient à remercier chaleureusement tous les partenaires actifs dans les 33 pays d'intervention du PPI et les bénéficiaires qui ont apporté leurs témoignages dans le cadre de cette capitalisation.

Le FFEM, l'UICN France et l'UICN-PACO remercient Julien Calas, Rémi Gouin et Juliette Kon Kam King pour la relecture de ce rapport, ainsi que les membres du comité de sélection du PPI pour leur implication dans la réussite du programme : Marine Baudet (MAEDI), Stéphanie Belna (MAEDI), Raphael Billé (IDDRI), Olivier Braunsteffer (Fondation Ensemble), Antoine Cadi (Ligue pour la Protection des Oiseaux), Philippe Chardonnet (Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune), Emmanuelle Swynghedauw (MAEDI), Anne Chetaille (WWF France), Raphaël Cuvelier (Fondation Albert II de Monaco), Romain Dissaux (MEEM), Jean-Baptiste Dumond (Fondation Lemarchand), Renaud Fulconis (Awely, des Animaux et des Hommes), Sébastien Galy (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme), Guillaume Gigot (Noé Conservation), Thierry Gissinger (Fondation de France), Michel Hamelin (ADEME), Dominique Jaoul (Fondation ALSTOM), Patricia Jung (Fondation Terra Symbiosis), Jochen Krimphoff (WWF France), Emmanuel Morice (MEEM), Martin Perrier (ONFI), Sébastien Pinchon (Noé), Peggy Poncelet (Noé), Thierry Renaud (Fondation MAVA), Irène Serot Almeras (Fondation Ensemble), David Sève (Fondation Nature et Découvertes), Pascal Sliwanski (MAEDI), Gérard Sournia (ancien directeur du bureau Afrique Occidentale et du Comité français de l'UICN). Nos remerciements s'adressent également à Arsène Alain Sanon, chargé de programme Aires Protégées au bureau régional d'Afrique de l'Ouest et Centrale, ainsi qu'à Mathilde Burnouf (Sustain Consulting) pour sa mission de valorisation des 10 ans du programme PPI.

Crédits photos couverture :

Couverture : Paysage en République démocratique du Congo © Thomas Bacha

Intérieur de la couverture : Girafes, Niger. © J.-P. Suraud

4^e couverture : Portrait © Olivier Behra - Lémuriens Vari noir-et-blanc, Madagascar. © Silvia Ritossa

Référence pour citation :

Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), UICN France, UICN-PACO - Programme de Petites Initiatives (PPI) – Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM entre 2006 et 2016 - 10 ans de soutien à la société civile africaine active dans la protection de l'environnement. Paris, France. 2016 (60p)

Conception graphique et réalisation :

Frédéric Pruneau Production

Impression :

Pure-Impression, Mauguio (France)

Dépôt légal :

Septembre 2016

Ouvrages disponibles sur :

www.ffem.fr/accueil-FFEM/PPI



Éditorial

“

Après 30 ans d'engagement écologique, il serait facile de me résigner et de céder au pessimisme. Les occasions n'ont pas manqué et il m'arrive encore d'entendre les voix du découragement, sans pour autant y céder.

La COP 21 nous a montré que le monde était capable de regarder dans une même direction, et cela même si le chemin à parcourir reste encore long et les épreuves nombreuses. Mettre de côté ses différences, et même ses divergences, pour protéger l'essentiel n'est-elle pas la seule voie possible pour espérer construire un futur acceptable pour notre humanité ?

Il est inutile de tomber dans la caricature car dans tous les secteurs et dans toutes les sociétés qui peuplent notre planète, il existe des hommes et des femmes qui croient sincèrement en cette nouvelle humanité où les maîtres mots seraient « Protéger et Partager ». Parmi eux, il y en a qui m'ont toujours particulièrement touché, suscité mon affection voire mon admiration, ce sont tous ces « soldats » qui œuvrent sur le terrain. J'ai souvent eu l'occasion de les rencontrer, eux qui s'acharnent, parfois dans l'anonymat, à réconcilier l'Homme avec cette Nature qui nous nourrit et nous protège. Ils montrent avec une détermination inspirante que l'écologie est un enjeu humaniste.

Ce souffle d'espoir prend encore plus de sens en Afrique, dans ce continent de contraste où la merveille côtoie l'insupportable.

Du Bénin au Cameroun, en passant par Madagascar, notre responsabilité nous impose d'être aux côtés de ces hommes et de ces femmes qui, au plus près des réalités, incarnent le changement que notre humanité doit opérer.

Depuis 10 ans, la France participe à cet effort par le biais du Programme de Petites Initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Réjouissons-nous de cet engagement et souhaitons qu'au-delà de la symbolique, il puisse continuer à tracer les contours du chemin à suivre pour que l'Afrique puisse enfin construire l'avenir qu'elle mérite.

”

Nicolas Hulot

Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme



Bassin du Congo - Saline Bali. © Frank Ribas-BRLi

**Ce document comporte deux parties :**

1. Ce document constitue le résumé exécutif qui synthétise des informations collectées et des enseignements tirés de l'exercice de capitalisation des 10 années du Programme de Petites Initiatives (2006-2016).

**2. Le CD à la fin de ce document inclut :**

- le présent résumé exécutif ;
- la plaquette « bilan des 10 ans du PPI » disponible en français et en anglais ;
- la liste des 181 projets du PPI ;
- la carte de localisation des projets PPI ;
- les fiches de communication sur les PPI ;
- l'annuaire des OSC bénéficiaires du PPI par pays d'intervention ;
- Paroles d'acteurs.

**Sommaire**

1	Des petits projets pour préserver la biodiversité	5
	Préservation de la biodiversité et développement : des enjeux liés	5
	L'importance de la société civile dans les processus de développement et de conservation	6
	le PPI, un programme d'appui à la société civile pour la protection de la biodiversité	7
2	181 projets financés en 10 ans	9
	Un partenariat pour plus de proximité avec les bénéficiaires	9
	Des milliers de projets soumis sur appels à projets, 181 projets sélectionnés	10
	33 pays concernés, dont 28 africains	11
	144 organisations de la société civile bénéficiaires	13
	12 thématiques d'intervention	14
	Plus de 6 millions d'euros mis à disposition de la société civile par le FFEM	15
	...et plus de 8 millions d'euros cofinancés	16
3	Renforcement des capacités de la société civile au Sud	19
	Un véritable « coaching » des OSC à toutes les étapes du projet	19
	Une plus grande visibilité et une reconnaissance nationale, voire internationale	22
	<i>Mise en réseau des OSC</i>	22
	<i>Un tremplin vers des financements et des projets plus importants</i>	23
	<i>Des collaborations fructueuses entre le Nord et le Sud</i>	26
	<i>Plaidoyer et influence sur les débats nationaux</i>	28
4	De multiples actions sur le terrain au bénéfice des populations, de la biodiversité et du climat	31
	Protection de la biodiversité	32
	<i>Préserver les écosystèmes et conserver les espèces</i>	32
	<i>Améliorer la gestion des ressources naturelles</i>	36
	<i>Développer les connaissances pour mieux sensibiliser les populations locales</i>	40
	Lutte contre les dérèglements climatiques	41
	Développement socio-économique local	43
5	Du local à l'international, une communication très active	47
6	Annexes	49
	Annexe 1 - Acronymes et abréviations	49
	Annexe 2 - Les 181 projets du PPI (2006-2016)	50
	Annexe 3 - Les organisations de la société civile partenaires du PPI (2016)	54

Préface

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) s'est fixé comme priorité d'agir pour la protection de l'environnement mondial afin de promouvoir un développement économique et social durable dans les pays en développement et émergents.

Instrument financier réactif et souple, il finance depuis plus de vingt ans des projets innovants, démonstratifs et reproductibles portés par des organismes publics, entreprises privées, organisations non gouvernementales et collectivités territoriales.

Avec le Programme de Petites Initiatives (PPI), le FFEM a créé un outil financier dédié au renforcement de la société civile des pays d'Afrique pour mettre en œuvre des projets concrets qui contribuent à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre les dérèglements climatiques.

Influer sur les sociétés et les aider à conserver la diversité de la nature et à utiliser équitablement et durablement les ressources naturelles est la mission de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). L'UICN est le principal réseau mondial d'acteurs de la conservation constitué de plus de 1 300 membres gouvernementaux et non-gouvernementaux et de plus de 15 000 experts répartis dans 160 pays. Depuis 2007, le Comité français de l'UICN gère le Programme de Petites Initiatives et est accompagné, depuis 2011, par le Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO) de l'UICN, en charge du renforcement des capacités de la société civile.

En dix ans, de 2006 à 2016, grâce à l'aide du PPI du FFEM, 144 organisations de la société civile (OSC), essentiellement africaines, ont pu réaliser des projets, acquérir des compétences techniques, améliorer leur visibilité et leur crédibilité, influençant ainsi positivement les politiques environnementales de leur pays.

En Afrique Centrale et Occidentale, 50 OSC ont pu émerger ou être consolidées, en particulier au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Cameroun, au Congo et en République démocratique du Congo, pays dans lesquels elles ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure de leur développement organisationnel et stratégique.

Le panorama des projets couvrant les nombreuses thématiques du PPI, le bilan des réalisations, les résultats obtenus tout comme la montée en puissance de ces acteurs de la démocratie locale sont présentés dans ce rapport. Ce sont aussi des témoignages de vies, de solidarité, d'engagement citoyen et de courage. Des histoires exemplaires que le FFEM et l'UICN sont fiers d'avoir pu contribuer à écrire !

François-Xavier Duporge,
Secrétaire Général du FFEM

Bernard Cressens,
Président du Comité français de l'UICN



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, FFEM, est un fonds public bilatéral créé en 1994, destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement.

Le FFEM a une mission de protection de l'environnement mondial au service de la politique française de développement et de solidarité internationale. Il soutient notamment les innovations dans différents domaines, afin de permettre aux acteurs du développement d'amplifier et de démultiplier les réussites.

Il contribue au financement de projets de développement – portés par des organismes publics, entreprises privées, ONG et collectivités territoriales – ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux de l'environnement mondial – biodiversité, dérèglements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres incluant la désertification et la déforestation, polluants organiques persistants, couche d'ozone.

La particularité de cet instrument de financement est de promouvoir l'action, le retour d'expériences, et de mettre en place des partenariats multi-acteurs favorisant les échanges entre secteur public, privé, administrations locales et ONG.

Pour plus d'informations : www.ffem.fr

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), fondée en 1948 à Fontainebleau, est la plus grande et la plus ancienne des organisations environnementales au monde. Principal réseau mondial d'acteurs de la conservation (avec plus d'un millier de membres gouvernementaux et non-gouvernementaux et plus de 16 000 experts dans 160 pays), sa mission est d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et d'assurer que les ressources naturelles soient utilisées d'une manière équitable et durable.

Le programme PPI est géré administrativement, financièrement et techniquement depuis 2009 par le **Comité français de l'UICN (UICN-CF)**, une plateforme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, qui regroupe les membres de l'UICN en France – ministère de l'Écologie et celui des Affaires étrangères, 13 organismes publics, 41 ONG, plus de 250 experts – et associe également les collectivités locales et les entreprises. Ses deux principales missions sont de répondre aux enjeux de la biodiversité et de valoriser l'expertise française à l'international. Ses programmes sont axés sur diverses thématiques – politiques de la biodiversité, aires protégées, outre-mer, espèces, écosystèmes, éducation à l'environnement et coopération internationale.

Depuis 2011, la composante « Renforcement des capacités » du PPI est gérée par le **Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (UICN-PACO)** qui réunit 25 pays africains. Il comprend 99 membres dans 21 pays, dont 13 États, 9 agences gouvernementales, 77 ONG, 5 comités nationaux, 1 comité régional, 339 experts volontaires réunis dans 6 groupes thématiques et une équipe d'environ 200 agents.

Pour plus d'informations :

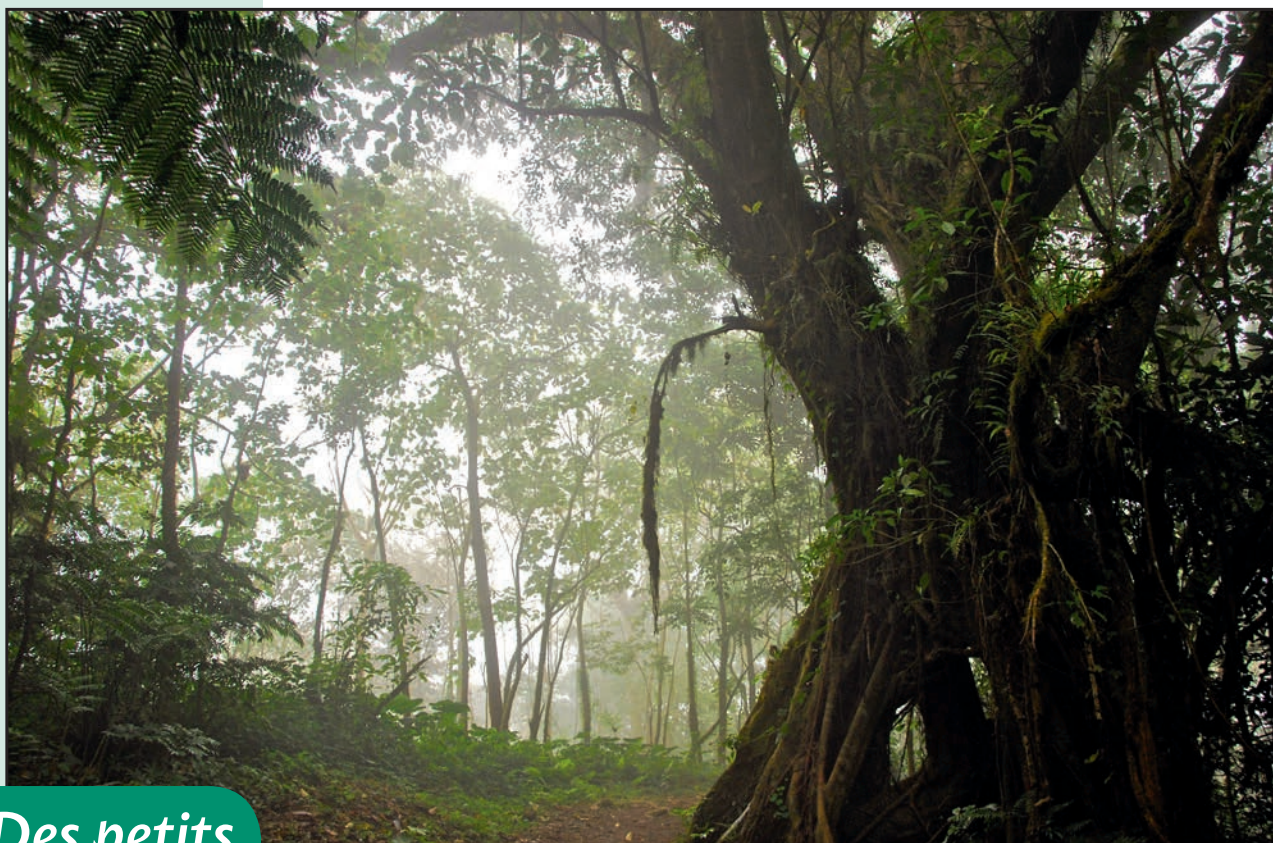
UICN-CF : www.uicn.fr

UICN : www.iucn.org

UICN-PACO : www.iucn.org/fr/regions/afrique-centrale-et-de-louest/propos

Des petits projets pour préserver la biodiversité

Depuis 2006, le Programme de Petites Initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial accompagne les organisations de la société civile des pays d'Afrique subsaharienne actives dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre les dérèglements climatiques, grâce à des subventions d'un montant maximum de 50 000 €.



Mont Cameroun, Cameroun. © Thomas Bacha

Préservation de la biodiversité et développement : des enjeux liés

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (1992), concilier développement et conservation de la biodiversité est devenu incontournable afin de relever les défis du développement durable. En effet, les écosystèmes fournissent un large éventail de biens et de services, environnementaux, économiques, sociaux ou culturels, contribuant directement au bien-être des hommes. La dégradation (et/ou la disparition) des écosystèmes, sous la pression des activités humaines, aggravée par les dérèglements climatiques, entrave considérablement le développement durable en affectant ses trois piliers : environnement, social, économie.

Ce problème est particulièrement aigu dans les pays en développement, notamment africains, où la biodiversité est exceptionnelle et la pauvreté répandue. Les populations y ont besoin plus qu'ailleurs des services fournis par une nature riche, productive et équilibrée. Préserver cet équilibre y est une nécessité absolue et urgente. C'est aussi un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté.

Des solutions existent pour éviter les pertes irréversibles de ces services écosystémiques :

- préserver des écosystèmes intacts et en bon état écologique capables d'évoluer, qui fournissent biens et services et facilitent aussi l'adaptation aux dérèglements climatiques ;
- améliorer la gestion des écosystèmes utilisés par les hommes, notamment en adoptant et en généralisant les pratiques de gestion durable des ressources naturelles ;
- restaurer les espaces naturels dégradés afin d'assister la régénération des écosystèmes qui ont été dégradés, endommagés ou détruits.

L'importance de la société civile dans les processus de développement et de conservation

Les organisations de la société civile (OSC) sont des acteurs majeurs de la promotion et de la mise en œuvre de projets de protection de l'environnement :

- Elles portent les préoccupations des communautés et leurs projets sont ancrés dans les réalités socio-économiques locales.
- Les OSC œuvrent pour la gestion durable des terres et des ressources naturelles auprès de – et avec – leurs principaux usagers.
- Les organisations sont sources de connaissances et sont porteuses de solutions innovantes.
- Elles peuvent susciter l'adhésion et la mobilisation des acteurs locaux afin de faire émerger des solutions concrètes et pragmatiques adaptées aux réalités de terrain.
- Elles prennent part à la définition et la mise en œuvre de politiques publiques aux échelles locale et nationale, voire internationale.

Pour que toute initiative de développement soit durable, il est nécessaire que les populations et les communautés locales soient impliquées et participent à chacune des étapes de sa mise en œuvre afin de favoriser l'acceptation sociale et assurer le maintien des efforts sur le long terme. Ces initiatives doivent être utiles aux populations, qui sont les principales cibles concernées par leur mise en œuvre.

En Afrique subsaharienne, la société civile – dont la définition est sujette à débats (*cf.* ci-contre) – est encore faiblement structurée. Le tissu associatif ne peut, pour le moment, offrir un appui suffisant à des moyens politiques et techniques de conservation eux-mêmes encore limités.

À l'instar d'autres bailleurs de fonds, le FFEM a su saisir le rôle fondamental joué par ces acteurs non étatiques dans la protection des ressources naturelles. Dès 2006, cela s'est concrétisé par la création d'un guichet spécifique destiné à renforcer les compétences techniques des OSC et des collectivités territoriales : le Programme de Petites Initiatives.

La société civile : une notion qui fait débat

Certains la définissent comme tout acteur non étatique et y incluent le secteur privé et les pouvoirs décentralisés. D'autres y associent un caractère militant qui est propre aux associations en tant que dépositaires et représentants d'un contre-pouvoir. D'autres encore la définissent comme la société au sens large.

Pour l'Union européenne, « la société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les « partenaires sociaux »), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses. » (Livre blanc sur la gouvernance européenne, 2001).



Accompagnement technique des apiculteurs, Association Faune et Développement (AFAUDEB), Burkina Faso. © Alexis Huguet/Hans Lucas

Le PPI, un programme d'appui à la société civile pour la protection de la biodiversité

Lancé en 2006, le Programme de Petites Initiatives (PPI) a pour objectif de soutenir les OSC – essentiellement en Afrique – actives dans la protection de la biodiversité et la lutte contre les dérèglements climatiques, avec des petites subventions. Ce programme répond ainsi à un double défi :

- préserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes dont dépendent les modes de vie des populations ;
- garantir que ces actions soient durables en soutenant et en renforçant les OSC locales.

Le PPI est un programme dont les objectifs sont la conservation des ressources naturelles, la lutte contre les dérèglements climatiques et le développement socio-économique local tout en favorisant l'émergence et la structuration de la société civile. Ce programme a pour buts de :

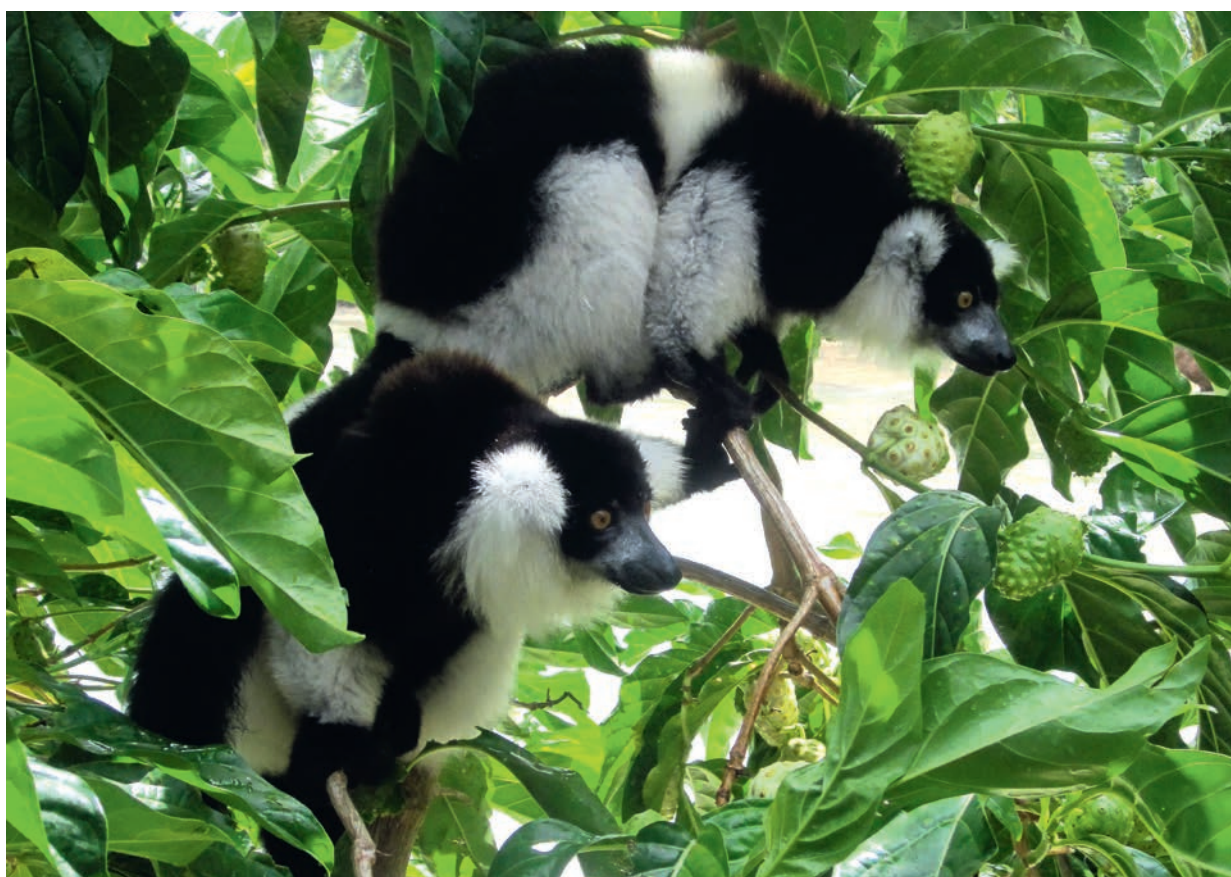
- contribuer au financement des OSC pour leurs actions sur le terrain, dans le domaine de la conservation et de la gestion des ressources naturelles ;
- améliorer leurs compétences en montage, gestion et suivi de tels projets ;
- renforcer leur capacité d'influence sur les stratégies environnementales de leurs pays ;

- favoriser le partage de leurs expériences ;
- leur permettre l'accès à d'autres financements.

Ces projets sont cofinancés par le FFEM à hauteur de 50 000 € maximum avec l'objectif que : (i) ces petites subventions représentent des investissements efficaces en termes d'impacts sur la conservation et le développement local et (ii) ces fonds soient directement disponibles localement.

Le PPI est actuellement le seul outil de la coopération française finançant directement les OSC du Sud à des fins de conservation de la biodiversité.

Avec ce programme, le FFEM a ainsi créé un outil technique et financier dédié au renforcement des capacités de la société civile des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, de Madagascar et du Mozambique, pour conduire des projets concrets de conservation de la biodiversité et de lutte contre les dérèglements climatiques. Le PPI constitue aujourd'hui le seul outil de la coopération française finançant directement les OSC de pays du Sud pour des actions dédiées à la conservation de la biodiversité.



Lémuriens Vari noir-et-blanc, Madagascar. © Silvia Ritossa



2

181 projets financés en 10 ans

Le FFEM a su innover en pariant sur de nombreuses organisations de la société civile actives dans la protection de la biodiversité et la lutte contre les dérèglements climatiques. Le PPI a ainsi financé 181 petits projets, menés principalement en Afrique et par des organisations locales...



Tri d'amandes de karité en périphérie de la Réserve de Biosphère de la Mare aux Hippopotames, Burkina Faso. © Arsène Sanon

Un partenariat pour plus de proximité avec les bénéficiaires

Le PPI est depuis son origine porté par deux ministères français membres du comité de pilotage du FFEM, à savoir le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Démarré en 2006, le programme a connu quatre phases successives. La première phase, PPI 1, prévue sur 2 ans, a bénéficié d'un bilan très positif, ce qui a conduit le FFEM à prolonger le PPI sur deux autres périodes de 2 ans (PPI 2 et 3), suivies d'une quatrième phase (PPI 4) de 3 ans.

Le PPI a été administré par le FFEM jusqu'en 2009, avec l'appui des agences locales de l'Agence Française de Développement (AFD). Dès 2007, le FFEM a fait appel au Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-CF) pour l'accompagner dans le suivi et l'évaluation des projets du PPI et lui a confié en 2009 la gestion administrative, technique et financière du programme. Le FFEM et l'UICN ont tous deux pour missions de protéger l'environnement et de répondre aux défis du développement.

Pour la mise en œuvre du programme, l'UICN-CF travaille depuis 2011 en collaboration avec le Programme d'Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN (UICN-PACO). L'UICN - PACO est en charge du renforcement des capacités des OSC dans les pays d'intervention prioritaires. Cette décentralisation en faveur de l'UICN-PACO a ainsi permis aux OSC de bénéficier d'un interlocuteur plus proche d'elles et des compétences de son réseau d'experts.

Cette nouvelle structuration – accompagnement de proximité des OSC par l'UICN-PACO et gestion du programme par le Comité français de l'UICN (sélection, contrôle, suivi technique) – a fait ses preuves lors du PPI 3 et a été maintenue pour le PPI 4.

Des milliers de projets soumis sur appels à projets 181 projets sélectionnés

En 10 ans, 2 864 propositions de projets ont été déposées, dont 1 647 déclarées éligibles. Ce nombre important montre bien que le programme a joui, dès le PPI 2, d'une bonne popularité grâce, notamment, au partenariat avec l'UICN qui a permis une meilleure diffusion auprès des OSC.

En Afrique Occidentale et Centrale ainsi qu'à Madagascar, le programme PPI est connu et reconnu. Environ la moitié des propositions de projets reçues proviennent d'Afrique de l'Ouest – surtout Togo, Burkina Faso et Bénin –, l'autre moitié d'Afrique Centrale – notamment République démocratique du Congo et Cameroun – et près de 5 % de Madagascar et Mozambique (cf. ci-dessous). Cela s'explique par la promotion du programme menée par les agences de l'AFD (PPI 1) et par l'UICN (dès le PPI 2) dans ces régions.

La sélection des projets s'est faite sur des critères propres au PPI – projet de terrain axé sur la protection de la biodiversité menacée

ou rare ; envergure et capacités des ONG à gérer des projets de terrain ; enjeux, pertinence, faisabilité, rapport coûts/bénéfices du projet ; présence de cofinancements – et sur des avis d'experts et de scientifiques internationaux, membres du réseau de l'UICN.

Auparavant, la sélection des projets était réalisée par les agences délocalisées de l'AFD et, depuis 2009, elle est faite en France par un comité composé d'une quinzaine de membres – associations, fondations et experts indépendants.

Plusieurs OSC, dont les projets ont été sélectionnés, ont été ensuite appuyées par l'UICN dans la finalisation de leurs projets et de leurs dossiers administratifs (voir p. 20). Au final, le FFEM a financé 181 projets entre mars 2006 et mars 2016 (cf. la liste de tous les projets en annexe p. 50).

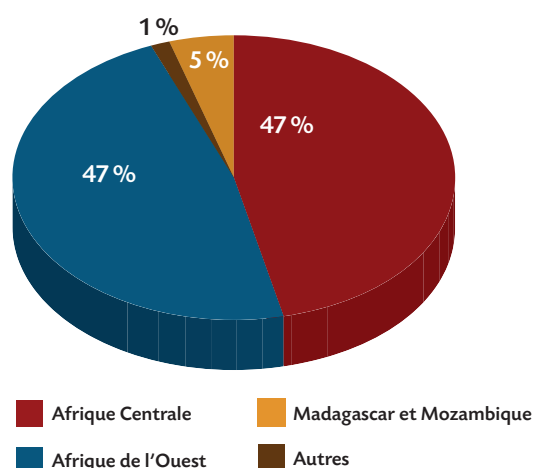
Le PPI est connu et reconnu en Afrique de l'Ouest et Centrale, ainsi qu'à Madagascar.

Pourcentage de projets reçus par région (2006-2016)

(Toutes phases confondues)

Les pays couverts par le PPI :

- Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.
- Afrique Centrale : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe.
- Madagascar, Mozambique.



Témoignage



© Raphaël Cuvelier

« J'ai participé pendant plus de 5 ans au comité de sélection des projets PPI du FFEM et cela a été une expérience très intéressante. La diversité des parcours et l'exigence des membres du comité permettent une analyse très complète des projets. Au-delà de l'impact de chaque projet en termes de conservation, j'ai surtout apprécié la capacité de ce programme à travailler dans la durée pour aider au renforcement des capacités de la société civile. En amont de la sélection par le comité, la présence sur le terrain d'un expert de l'UICN apporte beaucoup de rigueur à la sélection et à la qualité des projets ».

Raphaël Cuvelier, Fondation Prince Albert II de Monaco.

33 pays concernés dont 28 africains

Depuis 2006, le PPI concentre son intervention dans les pays d'Afrique francophone, région d'intervention privilégiée de la coopération française.

Les raisons tiennent aussi (i) à la biodiversité exceptionnelle que ces régions abritent, (ii) à l'absence de moyens spécifiquement dédiés aux enjeux de conservation et (iii) à la structuration insuffisante de la société civile de cette région et à sa faible influence en matière de politiques environnementales.

Exception faite de la première phase durant laquelle des projets ont été financés en dehors du continent africain, le PPI a couvert, pendant 10 ans, 28 des 54 pays africains¹ :

- **PPI 1 (2006-2008)** : ouvert au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), aux pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, aux Comores, à Madagascar et au Mozambique, en Colombie, en outre-mer français (Nouvelle-Calédonie, Polynésie), en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos).

- **PPI 2 (2009-2011)** : Afrique, notamment les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, Madagascar et Mozambique.

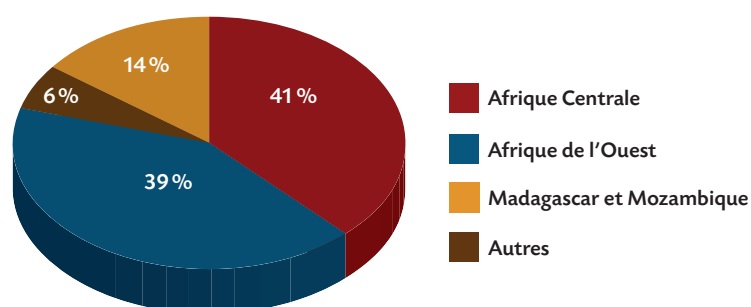
- **PPI 3 (2011-2013)** : 27 pays africains éligibles dont cinq pays prioritaires en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Ghana, Togo – et en Afrique Centrale – Cameroun, République démocratique du Congo.

- **PPI 4 (2013-2016)** : 27 pays africains éligibles dont sept pays prioritaires, ceux du PPI 3 ainsi que la Côte d'Ivoire et la République du Congo.

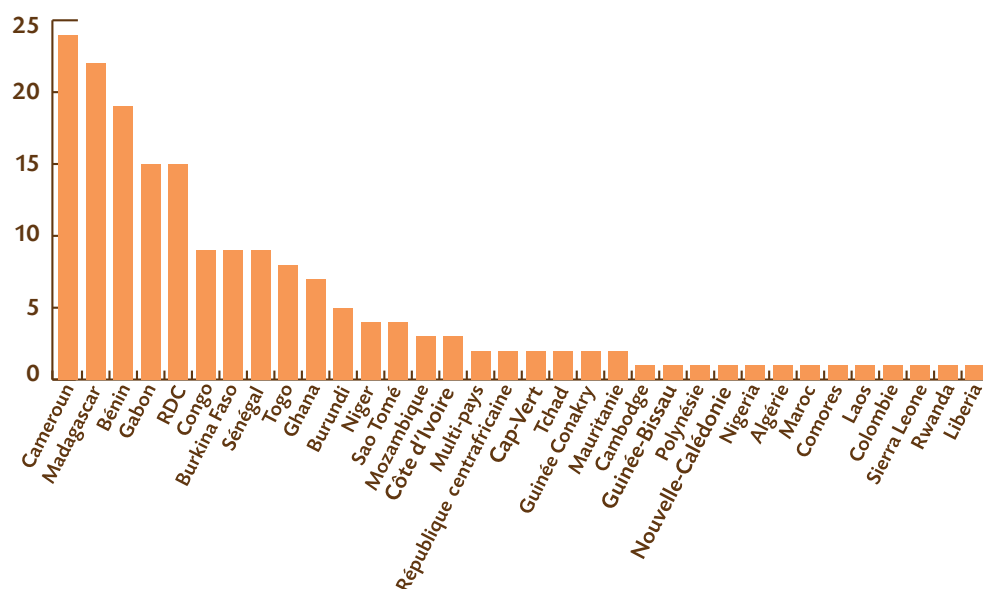
L'activité du programme en 10 ans s'est surtout concentrée dans cinq pays africains : Cameroun (24 projets), Madagascar (22 projets), Bénin (22 projets), République démocratique du Congo (15 projets) et Gabon (15 projets). Viennent ensuite le Burkina Faso, le Congo et le Sénégal, avec neuf projets financés pour chacun de ces pays (cf. ci-dessous).

¹ Trois pays ont été éligibles jusqu'à 2008 seulement : Algérie, Comores et Maroc.

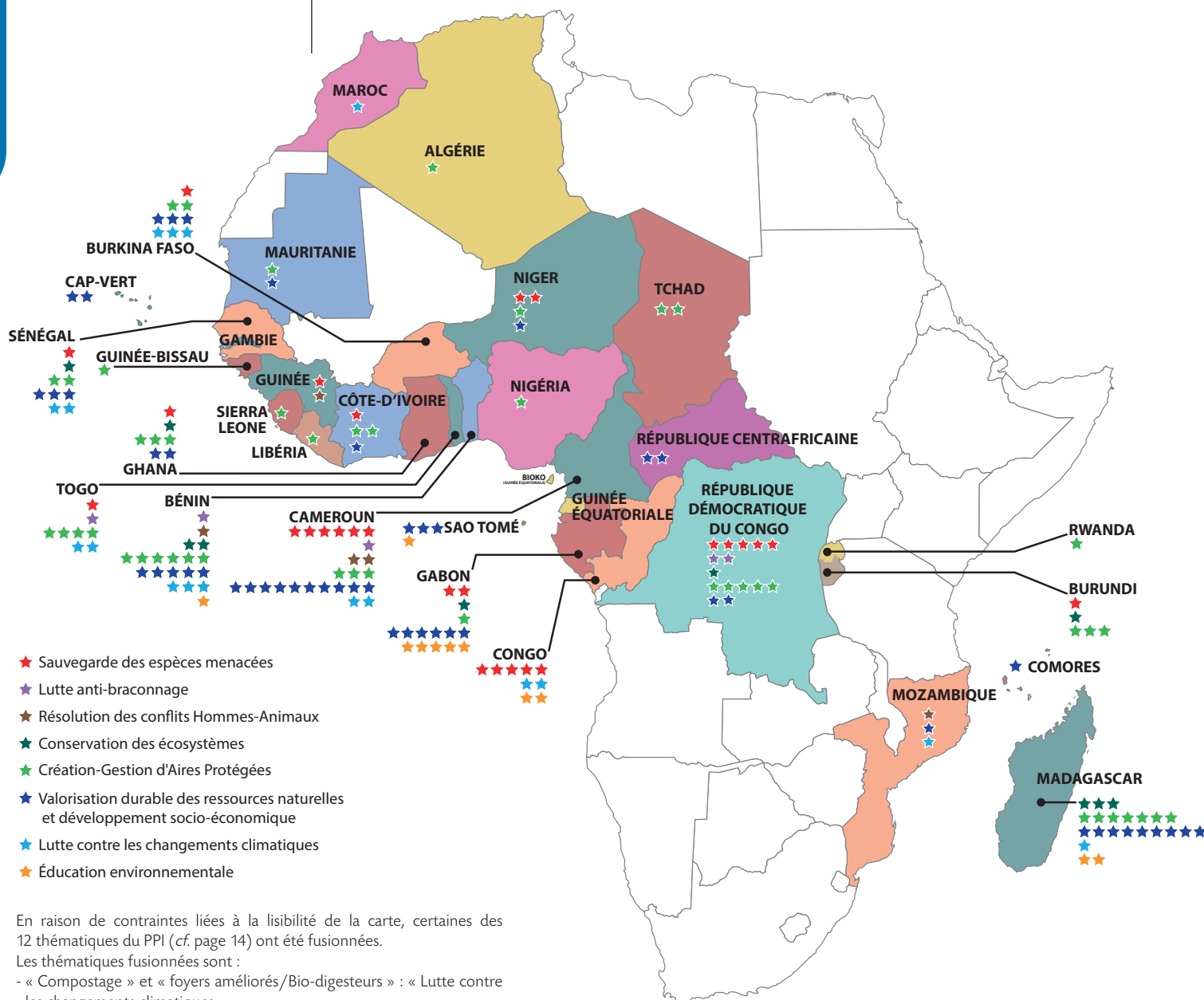
Pourcentage de projets financés par zone géographique (2006-2016)



Nombre de projets financés par pays (2006-2016)



Atlas des projets PPI par thématique



Retrouver l'ensemble des projets en cliquant sur ce lien suivant :

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&authuser=3&mid=1TgKsLiEv7AAnHLgr57HSIXaCOjk>

Les milieux naturels couverts par les 181 projets PPI

134 projets (soit 74 %) couvrent les milieux terrestres et 47 projets (26 %) les milieux marins et littoraux.

Les écosystèmes terrestres et aquatiques (eau douce) concernés sont les suivants :

- Zones sahéliennes désertiques (très peu, nord Burkina Faso, Niger)
- Savanes sahélo-sahariennes
- Forêts claires (Sénégal)
- Forêts tropicales sèches, semi-humides et pluviales
- Forêts tropicales de plaine (Bassin du Congo) ou de moyenne altitude (Madagascar)
- Lacs
- Marais

Les écosystèmes littoraux et marins concernés sont les suivants :

- Deltas/estuaires de fleuves
- Mangroves
- Océans (pour le suivi des cétacés, tortues marines et la création d'aires marines protégées)
- Herbiers
- Récifs coralliens

144 organisations de la société civile bénéficiaires

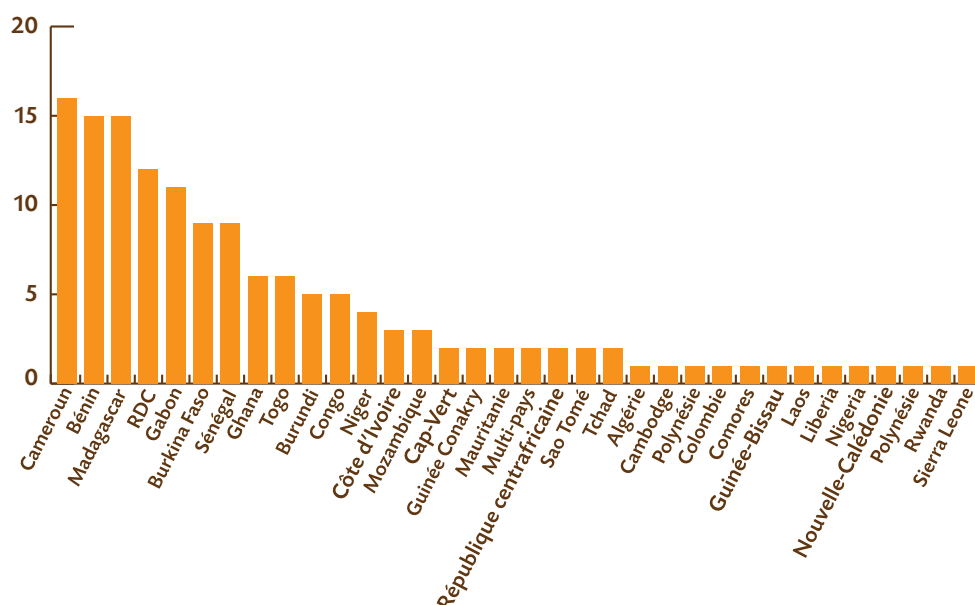
Le PPI soutient des actions mises en œuvre sur le terrain, impliquant les populations locales concernées, autour des enjeux de protection des ressources naturelles. Ainsi, le programme a choisi d'accompagner 144 acteurs de la société civile ayant un ancrage auprès de ces populations locales (cf. la liste des OSC partenaires dans l'annexe p. 54) :

- **Les organisations de la société civile** – ONG, associations, organisations professionnelles, etc. – sont les principales bénéficiaires du PPI. 139 OSC ont ainsi été soutenues par le PPI en 10 ans.
- **Des collectivités territoriales** – deux collectivités sénégalaises, Région de Fatick et Agence Régionale de Développement de Tambacounda – et trois **petites et moyennes entreprises** (PME) – Terra Nova et Cabo Delgado au Mozambique, Domaine Monts de la Lune en République démocratique du Congo – ont également été appuyées.

Depuis 2009, le règlement du PPI précise que le programme, bien que destiné en priorité aux structures africaines, peut octroyer des subventions à des structures internationales (y compris françaises) à condition qu'elles créent ou aident à renforcer une association locale en la dotant d'un statut officiel lorsqu'elle n'en a pas, toujours dans le but d'encourager la structuration d'un tissu associatif local. Ainsi sur les 144 OSC appuyées par le PPI en 10 ans, une poignée d'initiatives a concerné des structures non africaines comme *Wetlands International* aux Pays-Bas, *Wildlife Conservation Society* aux États-Unis, *Blue Ventures* au Royaume-Uni, Gevalor et GERES en France, etc. (cf. p. 26).

Le Cameroun, le Bénin, Madagascar, la République démocratique du Congo, le Gabon et le Burkina Faso réunissent à eux seuls plus de la moitié des OSC bénéficiaires (78 OSC, soit 54 %, cf. ci-dessous).

Nombre d'OSC soutenues par pays (2006-2016)



Visite du rucher, Bomontangou, Burkina faso. © Alexis Huguet



12 thématiques d'intervention

Le programme couvre tout le champ de la biodiversité. Le PPI a, en outre, montré sa réactivité et sa souplesse en intégrant des thématiques en fonction des thématiques qui répondent à de nouvelles problématiques, par exemple :

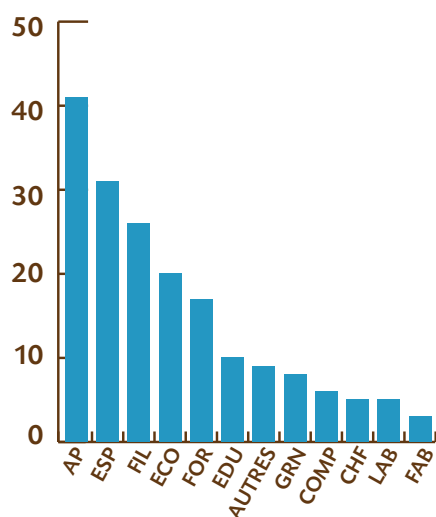
- la lutte anti-braconnage suite aux massacres d'éléphants survenus en 2012 dans l'Extrême Nord du Cameroun ;
- la médiation des conflits (notamment fonciers, grâce à la cartographie participative) en périphérie du Parc national des Virunga (République démocratique du Congo).

181 projets couvrent 12 thématiques en lien avec la protection de la biodiversité et/ou la lutte contre les dérèglements climatiques (cf. ci-dessous). **La plupart des projets couvrent les thématiques « Aires protégées » et « Sauvegarde des espèces »** (72 projets, soit 40 %), au sein desquelles se situe le cœur des actions de conservation.

Deux thématiques – « Compostage de déchets urbains » et « Foyers améliorés/bio-digesteurs » – concernent la lutte contre les dérèglements climatiques (5 % des projets).

Thématiques	Catégories
Aires protégées (AP)	Création et gestion d'une aire protégée existante (communautaire, forêts classées, parc nationaux), ou appui lorsque l'ONG travaille à la périphérie d'une aire protégée et ses activités permettent de réduire l'impact des populations sur l'aire protégée.
Compostage (COMP)	Compostage déchets urbains et jacinthe d'eau.
Conflits homme-faune (CHF)	Conflits homme/faune, aménagement d'espaces et monitoring d'espèces dans des zones où les conflits populations/animaux sauvages provoquent des tensions, à l'intérieur ou à la périphérie d'aires protégées.
Écotourisme (ECO)	Écotourisme.
Éducation (EDU)	Éducation/Programmes pédagogiques sur l'environnement la protection des espèces, des écosystèmes au sein des écoles.
Filières d'économie verte (FIL)	Création/Exploitation/Structuration de filières à proximité d'aires protégées : sel, produits forestiers non ligneux (dont miel, cacao), arbres fruitiers en relation avec une aire protégée.
Foresterie (FOR)	Aménagement forestier durable/Foresterie communautaire/Reboisement d'espèces locales.
Foyers améliorés Bio-digesteurs (FA/B)	Foyers améliorés, bio-digesteurs.
Gestion des ressources naturelles (GRN)	Projets impliquant la gestion durable de ressources (hors transfert de gestion, hors filière commerciale, hors aire protégée).
Lutte anti-braconnage (LAB)	Lutte anti-braconnage/Sensibilisation et appui juridique et organisationnel fourni à tous les services de l'État concernés par la lutte anti-braconnage (police, douanes, gendarmerie, autorités portuaires et aéroportuaires, etc.) à travers des ONG et au fin de la mise en application des lois sur le commerce d'espèces.
Sauvegarde des espèces (ESP)	Amélioration des connaissances sur les espèces menacées (recherche, inventaires, monitoring) : tortues marines, grands singes, éléphants, mais aussi reptiles, amphibiens et plantes endémiques.
Autres thématiques	Agro-écologie, charbon de paille, consommation énergétique, gouvernance, recyclage de pneus.

Nombre de projets par thématique principale (2006-2016)



Préparation du Karité, Fada N'Gourma, Burkina Faso. © Thomas Bacha

Plus de 6 millions d'euros mis à disposition de la société civile par le FFEM

Le FFEM contribue au financement des opérations en complément de financements apportés par les initiateurs du projet, les bénéficiaires directs et leurs autres partenaires financiers. Le partage du coût des opérations ainsi que la mobilisation de ressources humaines et financières locales favorisent et témoignent d'une appropriation par les porteurs de projets et les bénéficiaires locaux, et contribuent ainsi à assurer la pérennité des programmes une fois le soutien du FFEM achevé.

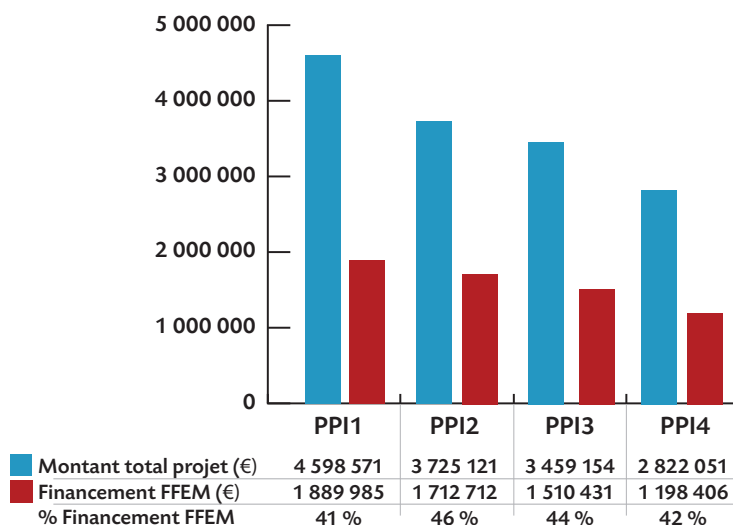
Dans le cadre du PPI, la part demandée au FFEM ne peut excéder 50 000 € et doit représenter au maximum 75 % du montant total du projet si le porteur n'a pas de bailleurs internationaux, 50 % dans le cas contraire. La part restante – le cofinancement – doit être prise en charge par les porteurs de projets, les populations bénéficiaires ou des bailleurs extérieurs.

En 10 ans, le FFEM a ainsi mis à disposition de la société civile 6,3 M€ sur un total de 14,6 M€ (soit 43 %) avec :

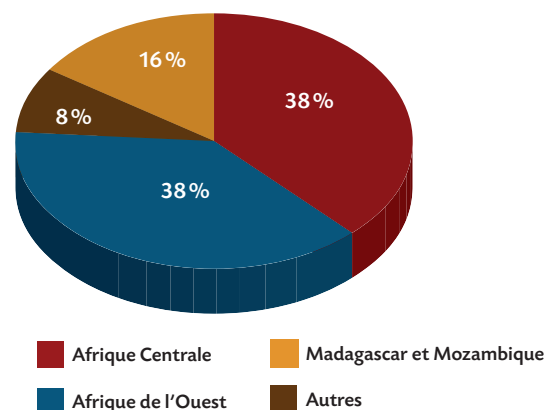
- une répartition équivalente entre les sous-régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale (2,4 M€, soit 38 %) ;
- un investissement de près d'1 M€ à Madagascar où existent des ONG nationales expérimentées et dotées de co-financeurs solides, de 0,7 M€ au Cameroun et de 0,6 M€ au Bénin sur l'ensemble de la période.

Les projets financés ont reçu en moyenne 34 000 € de la part du FFEM, des sommes modestes par rapport aux projets des bailleurs de fonds, habituellement chiffrés en millions d'euros, mais très importantes pour les ONG afin de mener des activités sur le terrain.

Montants investis (€) par le FFEM par phase *



Montants investis (€) par le FFEM par zone géographique



* Le montant investi par le FFEM dans les phases 3 et 4 n'inclut pas le soutien au volet « Renforcement des capacités ».

Témoignage



© Oyétoundé Djiwa

« La volonté des communautés à changer positivement leur milieu et leur reconnaissance quant aux petits financements pour des activités génératrices de revenus dont elles ont bénéficié, constituent des éléments importants de motivation et de satisfaction que je retiens de cette aventure à Alibi. Cela m'a permis de constater qu'avec un petit financement on peut effectivement changer les conditions de vie en milieu rural, pourvu que l'adhésion des communautés soit obtenue. »

Oyétoundé Mohamed Djiwa, ancien coordinateur d'AE2D, Togo.

...et plus de 8 millions d'euros cofinancés

Pour compléter le budget nécessaire, chacune des OSC a pu fournir ses propres co-financements ou, à défaut, ceux d'autres bailleurs, pour un montant total de 8,1 M€ :

- 52 projets (29% pour un montant de 2,5 M€) ont été exclusivement cofinancés par les porteurs de projets, avec ou sans la contribution des communautés locales.
- 129 projets (71 % pour un montant de 5,6 M€) ont été cofinancés à la fois par les porteurs de projets et des bailleurs extérieurs.

Les co-financeurs sont variés :

- **Associations** françaises ou africaines
- **Collectivités locales** : mairies ou régions françaises ou africaines
- **Entreprises privées** : Chevron, Total, Esso, Yves Rocher, Chanel, etc.
- **Fondations françaises et internationales** : Nature & Découvertes, Nicolas Hulot, Mac Arthur, Good Planet
- **Fonds bilatéraux** : agences de coopération allemande, américaine, anglaise, belge, française, hollandaise, suisse
- **Fonds multilatéraux** : Banque Mondiale, Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Unesco, Union européenne, Réseau des aires protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), etc.
- **Fonds publics africains** : Plan National de Développement Local, Programmes nationaux de Sécurité alimentaire ou d'agriculture, Services déconcentrés de l'agriculture,

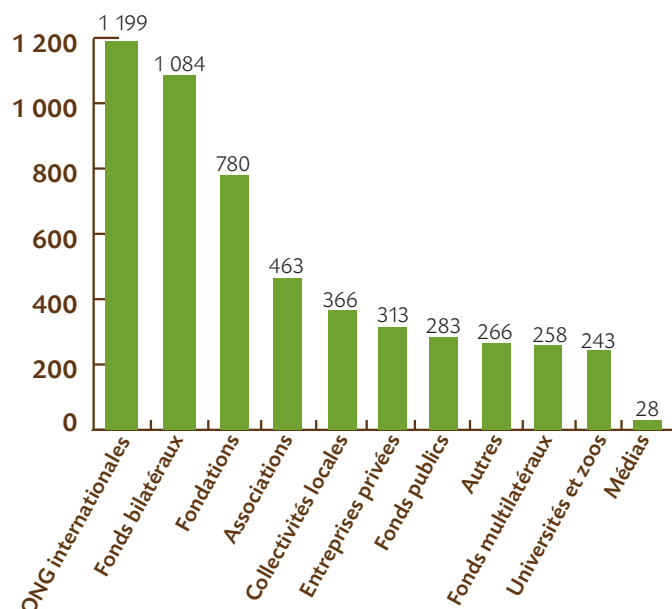
de l'environnement, MINFOF (Ministère des Forêts au Cameroun), *Cross River State Government* au Nigeria, Ministère des Eaux et Forêts au Sénégal, agences des parcs nationaux comme l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et *Madagascar National Parks*

- **Medias** : BBC.
 - **ONG internationales** : *Birdlife International*, *Conservation International*, *Fauna and Flora International*, WCS², WWF, etc.
 - **Universités et zoos** : Centre Francophone de Recherche Partenariale sur l'Assainissement, les Déchets et l'Environnement (CE-FREPADE, Lyon), zoo de Prague, etc.
- Les co-financeurs les plus importants sont des ONG internationales (1,2 M€ au total) – par exemple *Wild Cat* (338 K€), WWF (208 K€) et *Birdlife International* (113 K€). Suivent les fonds bilatéraux (notamment américains et belges, avec respectivement 466 K€ et 300 K€).

Les États africains ont contribué à hauteur de 312 K€, à travers leurs programmes nationaux, les services déconcentrés de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural ou via la contribution des parcs nationaux. Les associations locales africaines ont, quant à elles, cofinancé leurs projets pour un total de 296 K€. D'autres financements français ont également été mobilisés à hauteur de 537 K€ (*cf.* encadré ci-dessous).

² Pour les acronymes des OSC partenaires du PPI, *cf.* annexe p. 54

Source de cofinancement par groupe d'acteurs (milliers d'euros) (2006-2016)



La contribution française au PPI (hors FFEM)

537 000 €, c'est le cofinancement apporté par la France (en dehors du FFEM) qui la place au 3^e rang des co-financeurs du PPI, avec :

- Une contribution de la coopération du MAEDI (Fonds de solidarité Prioritaire destiné à la société civile) : 204 K€
- Une contribution de la coopération française décentralisée : 169 K€
- Une contribution des associations françaises, membres du comité de sélection du PPI (Awely, des animaux et des hommes, Ligue pour la Protection des Oiseaux...) ou non (GERES, Tela Botanica...) : 164 K€

Les principales caractéristiques des quatre phases du PPI sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Phases	PPI 1	PPI 2	PPI 3	PPI 4
Périodes	2006-2008	2009-2011	2011-2013	2013-2016
Nombre de projets financés	55	47	45	38
Opérateurs	FFEM et agences locales de l'AFD Suivi technique UICN-FR (depuis 2007)	UICN-CF UICN-PACO	UICN-CF (gestion, suivi projets et communication) UICN-PACO (renforcement des capacités)	
Géographies éligibles	Afrique de l'Ouest Afrique Centrale Madagascar Mozambique Maghreb Asie du Sud-Est Outre-Mer français	Afrique de l'Ouest Afrique Centrale Madagascar Mozambique	Afrique de l'Ouest Afrique Centrale Madagascar Mozambique <i>Pays prioritaires (appui PACO) : Burkina Faso, Ghana, Togo, Cameroun, République démocratique du Congo</i>	Afrique de l'Ouest Afrique Centrale Madagascar Mozambique <i>Pays prioritaires : pays PPI 3 + Côte d'Ivoire et Congo</i>
Bénéficiaires*	OSC, PME, CT	OSC	OSC	OSC, CT
Thématiques éligibles	Biodiversité Dérèglements climatiques Polluants organiques persistants	Biodiversité Dérèglements climatiques		
Financements FFEM	1 900 000 €	2 500 000 €	2 199 936 €	2 577 000 €
Cofinancements	2 900 000 €	2 500 000 €	2 200 000 €	2 577 000 €

* OSC : organisations de la société civile - PME : petites et moyennes entreprises - CT : collectivités territoriales



Éléphants au Mole National Park, Ghana. © Ardène Sanon



3

Renforcement des capacités de la société civile au Sud

Le PPI illustre la montée en puissance d'une société civile, porteuse d'initiatives locales, composée d'OSC naissantes ou ayant déjà fait leurs preuves.



Formation à l'apiculture en périphérie du Mole National Park, Ghana. © Arsène Sanon

Le PPI a permis d'identifier des OSC émergentes, ou déjà actives depuis un certain temps, et de renforcer leurs capacités à travers la mise en œuvre d'activités concrètes de conservation et/ou de lutte contre les dérèglements climatiques. La démarche et le mode d'intervention du PPI consistent, dans les pays prioritaires, en un suivi institutionnel et un appui organisationnel des OSC par l'UICN-PACO, dans la préparation et la mise en œuvre de leur projet. Dans les pays non prioritaires, des missions de suivi par l'UICN-CF ont été réalisées afin de conseiller les OSC pour qu'elles puissent atteindre les objectifs de leurs projets.

Un véritable « coaching » des OSC à toutes les étapes du projet

Le renforcement des capacités des bénéficiaires du PPI a constitué un objectif central du programme et a fait l'objet d'une composante à part entière, mise en œuvre par l'UICN-PACO depuis 2011 dans les sept pays prioritaires d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Les OSC ont été accompagnées tout au long de leurs projets afin de leur permettre de se développer aux niveaux organisationnel et stratégique et, ainsi, d'améliorer leur efficacité. L'appui du PPI a également amené les OSC à avoir une vision à long terme de leurs actions, concrétisée, par exemple, par des objectifs d'extension d'une zone protégée ou de développement d'un projet écotouristique.

Par rapport à d'autres programmes, le PPI a une plus-value certaine : un accompagnement de proximité et sur mesure, très apprécié des ONG. **Ce suivi de proximité, adapté aux besoins spécifiques de chaque OSC, constitue une originalité du PPI.** « Il aide les petites organisations à grandir, se structurer et être dans des réseaux » selon un responsable d'ONG.

Extraits des rapports d'évaluation

« Il existe d'autres programmes de soutien à la société civile en Afrique mais aucun n'investit autant que le PPI dans le renforcement des capacités avec un appui individualisé et avec la mise en place de réseaux techniques. »

BRL Ingénierie, 2013.

« Le programme est pertinent et efficace : il permet, en finançant la société civile, de mettre en œuvre des initiatives locales contribuant concrètement à la préservation de l'environnement. Son travail auprès des populations directement impliquées dans la gestion des ressources naturelles, conciliant préservation et activités génératrices de revenus, lui permet d'espérer des impacts plus durables que les projets conduits avec les gouvernements et les institutions publiques. »

À propos de PPI 1, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (Iram), 2009.

L'accompagnement sur le terrain par l'UICN-PACO en chiffres...

Accompagnement des projets présélectionnés en zone prioritaire, en amont de la sélection des projets :

- Formation sur le montage et la gestion de projets de conservation de 121 gestionnaires (64 en Afrique Centrale, 57 en Afrique de l'Ouest) de 68 ONG : 10 ateliers organisés.
- Accompagnement individualisé de 45 ONG (29 en Afrique Centrale et 16 en Afrique de l'Ouest) sur le terrain ou dans leurs locaux, lors de la présélection.

Au cours de la mise en œuvre du projet :

- 41 visites de terrain auprès des projets de 45 ONG.
- 33 appuis par des experts externes.
- 6 voyages d'échanges d'expériences entre ONG partenaires ou avec d'autres types d'acteurs sur des thématiques variées.

Avant la présentation du dossier de demande de subvention, l'UICN-PACO (i) a

accompagné les porteurs dans le montage du projet (rédaction d'un dossier de demande de subvention) et sa gestion à travers des ateliers de formation théorique régionaux, (ii) a mis à disposition des formations en ligne (instituts d'enseignement professionnel, universités, etc.) et (iii) a réalisé des accompagnements individualisés sur site et/ou dans les locaux des organisations concernées.

Au cours de la mise en œuvre du projet, l'accompagnement « sur mesure » de l'UICN-PACO a varié selon les besoins spécifiques des organisations locales partenaires :

- Accompagnement technique des porteurs et suivi-conseil dans l'exécution des projets pour la bonne mise en œuvre du projet et de ses activités, l'amélioration des pratiques et savoir-faire ainsi que de la visibilité et la crédibilité des OSC. Ce type d'appui a permis la définition (pour certaines organisations locales) de nouveaux projets/programmes en complément de celui mis en œuvre.
- Accompagnement externe, ponctuel ou dans la durée, des OSC par des consultants pour leur permettre d'acquérir des compétences sur des thèmes variés, nécessaires à leur autonomisation (ateliers de formation en gestion de projet, sur des pratiques spécifiques, etc.). Cette mise à disposition d'une expertise externe a également permis à l'UICN-PACO de se doter d'un

réseau de spécialistes sur les questions d'intérêt des OSC partenaires.

- Rencontres entre bénéficiaires du PPI et les autres acteurs de la société civile (par exemple forums nationaux ou régionaux), réseautage avec d'autres OSC du secteur ou de la région.
- Organisation de voyages d'échanges d'expériences entre OSC – véritables dispositifs d'apprentissage des techniciens des organisations et des communautés bénéficiaires – sur des thématiques variées : apiculture, filière biogaz/bio-digesteur, outils innovants de bio-monitoring, etc.
- Appuis relatifs à la stratégie et à la gouvernance associative (depuis 2015) afin de favoriser la mise en place de stratégies d'intervention à long terme pour les OSC. Deux ONG spécialisées dans l'accompagnement stratégique et organisationnel de la société civile africaine ont été chargées de la maîtrise d'ouvrage sur ces aspects : MDF en Afrique de l'Ouest et Well Grounded en Afrique Centrale. Ce type d'appui est un facteur important de consolidation et de pérennisation des OSC partenaires.

À la fin du projet, l'accompagnement a permis de mettre en place des stratégies d'intervention à long terme pour les ONG bénéficiaires sur des aspects stratégiques et organisationnels, d'alliances entre partenaires et de développement de partenariats extérieurs.

Des exemples d'appui pendant la mise en œuvre des projets

2012-2013. Organisation d'un voyage d'échange d'expériences au profit de 11 membres de six ONG d'Afrique de l'Ouest travaillant sur l'apiculture.

Un consultant en apiculture (A. Worou de l'entreprise solidaire « Ruche des Collines ») a appuyé 20 représentants de deux ONG togolaises sur la fabrication de ruches en béton et la mise en œuvre de l'apiculture à Tomety Kondji (Togo).

2013. Appui en gestion comptable et financière par l'institut BIOFORCE (Bobo-Dioulasso) - Bénéficiaires : l'association ASE et l'ONG Impulsion (Burkina Faso).

2013. Appui de deux ONG camerounaises (KUDATUBE, CEW) pour la mise en œuvre d'activités écotouristiques.

2014. Appui en gestion du temps et des priorités : 2 ateliers de formation (3 jours) organisés au Cameroun au profit de sept ONG.

2014. Atelier de formation en montage de projets de conservation et solutions économiques en périphérie d'aires protégées (UICN-PACO/WCS CEDDAM) : renforcement des compétences d'acteurs du développement local dans et autour des aires protégées et de membres des services de conservation de ces aires en charge des aspects de développement local.

2014. Voyage d'échanges entre l'ONG congolaise MMT et l'ONG internationale *African Wildlife Foundation* : renforcement des capacités de MMT en bio-monitoring.

2014. Voyage d'échanges entre l'ONG IFEPAD (République démocratique du Congo) et l'ONG internationale WWF sur le reboisement en périphérie de parcs nationaux.

2014. Voyage d'échanges sur la filière « bio-digesteurs » au profit de l'ASE.

2015. Appui par *Well Grounded* de l'ONG congolaise MMT dans la définition de sa mission, vision et plan stratégique. Atelier de trois jours (Kinshasa) avec des membres de MMT.

2015. Appui de l'ONG camerounaise TF-RD dans l'élaboration d'un *business plan* « Produits forestiers non ligneux ».

2015. Appui à l'ONG FON Ghana sur la production de plants et la restauration des mangroves (formation par un consultant).

2015. Voyage d'échanges entre les ONG TF-RD et AAFEBEN (Cameroun) et une coopérative de cacaoculteurs au sud-ouest du Cameroun.

Le renforcement des capacités des OSC a eu le plus d'impacts dans les pays prioritaires et auprès de jeunes organisations en phase de croissance et de structuration, comme pour AMMCO, TF-RD et CAMGEW au Cameroun par exemple.

techniques grâce à des formations spécifiques – apiculture, fabrication de foyers améliorés, connaissances sur une espèce particulière (GWS au Ghana formée sur la protection des tortues marines par exemple), etc.

Le PPI a également permis de redynamiser des ONG déjà existantes – MMT en République démocratique du Congo et AROCHA au Ghana par exemple – en améliorant leurs compétences – montage et gestion de projets, gestion du temps, planning stratégique – et sur certains aspects

En 10 ans, le PPI a ainsi appuyé l'émergence et la consolidation de 50 OSC, en particulier dans les sept pays prioritaires d'Afrique Centrale et Occidentale, aux contextes institutionnel et financier difficiles.

Le point de vue des ONG sur le renforcement des compétences...

Le PPI a permis d'améliorer de façon importante les compétences suivantes :

- Conservation de la biodiversité (compétences techniques) : 69 % des ONG
- Gestion/administration : 65 % des ONG
- Planification et stratégie : 63 % des ONG
- Recherche de fonds : 45 % des ONG
- Communication : 44 % des ONG

Résultat d'une enquête en ligne menée en février 2016 auprès des bénéficiaires du PPI (analyse des réponses de 57 ONG, représentant 18 pays, sur les 144 ONG interrogées).

Témoignage



© Cynthia Cudjoe

« Les appuis du premier et du deuxième PPI m'ont permis de recevoir de nombreuses formations et de rendre mes performances professionnelles visibles : à titre d'exemple, j'ai participé à deux conférences au Burkina Faso en 2008 et en Turquie en 2015 où j'ai pu échanger avec de nombreux scientifiques et environnementalistes étrangers. Par ailleurs, dans le cadre du PPI, j'ai suivi des formations en gestion du temps et gestion de projets qui ont structuré ma méthode de travail. »

Cynthia Cudjoe, coordinatrice de projets, GWS, Ghana.

Une plus grande visibilité et une reconnaissance nationale, voire internationale

Cet accompagnement de proximité et sur mesure a mené à la naissance de réseaux et à de belles synergies entre sociétés civiles du Nord et du Sud.

Mise en réseau des OSC

Outre le renforcement des capacités, la consolidation et la pérennisation des OSC passent également par le travail en réseau avec d'autres organisations du secteur ou de la région, mais aussi par des alliances entre partenaires.

Là encore, le PPI a beaucoup favorisé les coopérations entre OSC, dans les pays prioritaires, avec notamment la mise en réseau « internationale » des OSC partenaires au travers de :

- leur participation à des forums internationaux (par exemple au Congrès mondial des parcs à Sydney en 2014) ;
- la présentation de leur travail à des organisations du Nord ;
- l'organisation de forums d'échanges en Afrique Centrale et de l'Ouest ;
- la mise en place de réseaux thématiques.

La mise en place de réseaux thématiques internationaux est un apport important du PPI, les ONG concernées pouvant travailler en étroite collaboration avec des pairs, mais aussi faire des demandes de financement communes à l'avenir. Ces réseaux permettent d'accompagner la transformation progressive d'OSC de petite taille en des acteurs majeurs dans leurs domaines respectifs.

Ces réseaux peuvent donner une légitimité et une voix aux OSC qu'elles n'avaient pas forcément auparavant (cf. p. 28). Certaines sont ainsi devenues des acteurs incontournables dans leur domaine et dans leurs pays respectifs – participation à des commissions nationales en la matière, représentation politique, expertise, plaidoyers au niveau national, voire international, etc. C'est le cas de RASTOMA, réseau de la société civile d'Afrique Centrale (cf. ci-contre), active sur des questions de conservation des tortues marines, ou bien d'EAGLE, réseau d'activistes travaillant sur la lutte contre la corruption et le trafic de faune sauvage et pour l'application effective de la loi faunique pour la protection des espèces, ou encore de PPI-GSAC, réseau d'ONG actives sur les questions de la conservation des grands singes en Afrique Centrale.

AFRIQUE

Le réseau des acteurs de la sauvegarde des tortues marines en Afrique Centrale

RASTOMA

Montant total de 165 362 € dont 120 000 € du FFEM

Le réseau RASTOMA a été créé en 2012 à l'initiative des acteurs de terrain pour répondre à ce besoin d'échanges, de coordination des efforts et de renforcement des capacités. Jusqu'en 2015, ce réseau était un moyen d'échanges entre ONG de conservation des tortues marines. Puis, grâce au soutien du PPI, le réseau s'est progressivement formalisé (constitution d'un Conseil d'administration, définition d'un plan d'actions, etc.), gagnant ainsi en dynamisme.

Trois priorités d'actions ont ainsi été définies : (i) structurer le réseau, (ii) former et renforcer les capacités des acteurs concernés, (iii) promouvoir les aires marines protégées. RASTOMA est désormais un acteur incontournable pour la définition et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de protection des tortues marines.

Contact : Alexandre Girard, alexandre.girard@rastoma.org

Pour plus d'informations : www.facebook.com/seaturtleafricanteam/?fref=ts



Prise de mesures d'une tortue olivâtre, Congo. © Silvia Ritossa

Un tremplin vers des financements et des projets plus importants

Le PPI est un véritable terrain d'expérimentation qui a permis d'identifier et de tester les compétences d'OSC africaines nouvellement créées ou d'autres plus anciennes. Le PPI a été l'un des premiers bailleurs de fonds à faire confiance à certaines ONG, et il peut se targuer d'avoir déniché des ONG créées par de jeunes africains motivés et dynamiques (cf. les témoignages dans le CD à la fin de ce document). À la sortie de leurs études, ils ont eu envie d'agir, ils ont su convaincre d'abord des petits bailleurs locaux (autorités locales, services déconcentrés de l'État associés à des programmes de développement nationaux) puis le PPI et, finalement, d'autres bailleurs internationaux. En effet, bénéficier d'un financement PPI crédibilise les actions des organisations locales partenaires, a souvent un effet de levier vers des moyens plus importants et, *in fine*, aide à leur pérennisation.

En effet, le soutien du PPI permet aux organisations de concevoir une stratégie d'intervention à long terme, un facteur important qui viendra impacter leur capacité à sécuriser des financements additionnels. Une ONG bien structurée saura ainsi convaincre des bailleurs de la pertinence de ses approches et démontrer clairement les objectifs qu'elle souhaite atteindre.

Le PPI a ainsi permis à des OSC de mobiliser des financements importants provenant d'autres bailleurs de fonds et, pour certaines, d'être bénéficiaires de projets financés par l'Union européenne. C'est le cas de CEW au Cameroun qui a obtenu une subvention de 200 000 € de l'Union européenne afin de poursuivre et d'étendre son travail dans le massif forestier de Ngog Mapubi-Dibang. Toujours au Cameroun, ERuDeF et ACREST travaillent dorénavant sur un projet PNUE/FEM (Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Fonds pour l'Environnement Mondial). ENPRO au Togo a obtenu un financement additionnel pour sa plateforme de compostage d'ENGIE (anciennement GDF/Suez, groupe industriel énergétique français) à travers le programme Africompost (cofinancé par l'AFD et le FFEM). Des exemples de tels partenariats techniques et financiers existent aussi dans les pays non prioritaires : BEES au Bénin a su mobiliser un partenariat avec *Panasonic Japan* pour des activités de reboisement, ACED au Bénin assure la direction d'un projet de recherche de 300 000 € sur des fonds néerlandais. Des OSC ont été intégrées au sein de projets de plus grande envergure, parfois transfrontaliers (cf. page suivante).

Bénéficiaire d'un financement PPI crédibilise les actions des organisations locales partenaires et a souvent un effet de levier vers des moyens plus importants.

Extrait des rapports d'évaluation

« Le PPI contribue significativement à l'émergence d'une société civile active sur les questions de biodiversité et changement climatique en Afrique francophone. »

À propos de PPI 2 et 3, BRL Ingénierie, 2013.

Pérennisation des ONG : des chiffres...

- 77 % des ONG ayant clôturé leur projet entre 2006 et 2016 existent toujours en mars 2016.
- Le PPI a fait émerger 50 organisations locales.
- Près de 30 ONG se sont développées et ont montré leur capacité à mettre en œuvre des projets dans la durée.



Remontée du fleuve Congo en bateau à moteur. © François Nègre

La montée en puissance des OSC : des exemples...

Man & Nature

Cinq ONG du PPI travaillent dorénavant ensemble sur le projet « Économie et Entreprises au service de la biodiversité » piloté par *Man & Nature* et financé par l'AFD sur des filières économiques : 4 ONG camerounaises – AAFEBEN, CAMGEW, ERuDeF, TF-RD – et une sénégalaise, Nébédary.

Pour plus d'informations : www.manandnature.org

Partenariat Gabon sur les tortues marines

Une coalition d'acteurs gabonais soutenue par le PPI : État, WCS et des ONG PPI (ASF, Gabon Environnement, IBONGA).

Pour plus d'informations : www.seaturtles.org

Projet Africompost

Ce projet est mené par un consortium d'ONG partenaires du PPI – Gevalor à Madagascar, ERA au Cameroun et ENPRO au Togo – et a pour objectif de développer des unités de valorisation des déchets organiques dans cinq grandes villes africaines.

Pour plus d'informations : www.africompost.org

Projet « Gestion des Territoires de Conservation en Afrique de l'Ouest »

Ce projet a pour objectif de soutenir des initiatives locales de conservation de la biodiversité portées par les communautés et les collectivités locales et mises en œuvre en partenariat avec des ONG dont certaines partenaires du PPI – AFAUDEB et AGEREF/CL au Burkina Faso, AROCHA Ghana, U-AVIGREF au Bénin –, les services déconcentrés de l'État et les populations locales, dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations : www.ffem.fr/accueil-FFEM/projets/projets_ffem-par-secteur/Projetsbiodiversite/2010-CZZ1601-Gestion-de-territoires-de-conservation-en-Afrique-de-l-Ouest



Distillerie communautaire de Vohimana, Madagascar. © Frédéric Larrey

Témoignages



© Eddy Sywayitira

« Bien que toujours dépendante financièrement de bailleurs extérieurs, l'association SOPR a grandi en passant de 2 personnes et un budget annuel de 3 000 USD en 2005, à 9 agents permanents et 100 000 USD de budget en 2014 ! Nous nous professionnalisons dans la médiation et la gestion des conflits et nous avançons avec l'équipe et le conseil d'administration sur une stratégie à 10 ans, qui puisse orienter nos activités de la façon la plus cohérente. »

Eddy Sywayitira, coordonnateur de SOPR, République démocratique du Congo.



© Martial Kouderin

« Jeunes et sans expérience aucune en la matière, nous décrochons à la deuxième tentative notre tout premier financement avec le FFEM en 2008 d'un montant d'environ 30 000 €. Non pas sans difficultés, cette subvention a permis de démarrer et d'affiner l'initiative « Vallée du Sitatunga » (réserve naturelle communautaire) qui a convaincu par la suite plusieurs bailleurs comme l'UICN Pays-Bas, la Fondation Nature & Découvertes, la Fondation pour la Nature et l'Homme, l'Ambassade de France au Bénin, Pain pour le Monde, etc.

Petit à petit, nous devenons une référence en matière de gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Avec le PPI, nous avons vraiment beaucoup appris en matière de conception et de gestion de cycle de projets. C'est d'ailleurs cela qui nous permet aujourd'hui d'accéder à des financements plus importants : notre budget annuel est passé de 20 000 € environ en 2008 à plus de 200 000 € en 2016 et notre équipe est passée de trois salariés en 2008 à plus d'une vingtaine en 2016 ! »

Martial Kouderin, directeur exécutif de CREDI-ONG, Bénin.



© Louis Nkembi

« ...l'équipe a acquis des compétences certaines dans le montage et la mise en œuvre de projets de conservation et développement ; enfin, ERuDeF fait partie aujourd'hui d'une plateforme sur les grands singes d'Afrique centrale instaurée grâce au PPI. »

Louis Nkembi, directeur d'ERuDeF, Cameroun.



© Emmanuel Wirsy

« ...l'expérience PPI a fait naître un esprit d'équipe et nous a fait connaître à travers des vidéos et des émissions radio. Enfin, sollicités par le PPI, nous avons commencé à réfléchir à la durabilité de nos actions et nous sommes en train de définir une stratégie d'action pour les prochaines 5 années. Je souhaite que CAMGEW devienne une organisation qui serve de modèle à toutes celles qui font que les communautés prennent conscience des enjeux et agissent d'elles-mêmes en faveur de la conservation de leurs forêts. »

Emmanuel Wirsy, directeur de CAMGEW, Cameroun.



© Nathalie Breheret

« Rénatura Congo est désormais un acteur reconnu de la conservation au Congo, les tortues marines sont intégralement protégées depuis 2009 et nous espérons dans l'avenir contribuer à la création d'une aire marine protégée !

Notre premier fonds en 2006 (10 ans déjà !) nous a permis de pallier la fin des financements du programme ECOFAC (Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale), mais aussi de nous ouvrir à de nouvelles sources de financements internationaux et aujourd'hui nous bénéficions de fonds en provenance de bailleurs importants comme l'Union européenne, l'United States Fish and Wildlife Service (USFWS), Disney Conservation Fund, etc. 15 ans après sa création, Rénatura se développe toujours ! »

Nathalie Breheret, directrice de Rénatura, Congo.

Des collaborations fructueuses entre le Nord et le Sud

Le PPI, bien que destiné en priorité aux structures africaines, octroie aussi des subventions à des structures internationales (y compris françaises) à condition qu'elles créent ou aident à renforcer une association locale en la dotant d'un statut officiel lorsqu'elle n'en a pas, afin d'encourager la structuration d'un tissu associatif local. Quatorze associations locales en ont bénéficié.

Cinq de ces structures locales ainsi créées sont toujours actives aujourd'hui, et sont devenues autonomes en bénéficiant dorénavant du soutien de bailleurs de fonds internationaux. C'est le cas de l'association de droit malgache Cétamada qui, grâce au soutien de l'association française Megaptera, œuvre aujourd'hui, sur toutes les zones côtières de Madagascar pour la conservation

des mammifères marins et de leurs habitats (cf. ci-dessous), ou encore du réseau de Clubs Vintsy d'éducation environnementale dans les écoles créé à Madagascar par WWF.

Des synergies se mettent ainsi en place entre les OSC du Sud et des acteurs internationaux de la conservation en Afrique de l'Ouest et Centrale – AWF, WCS, WCS-CEDAMM, WWF, Cirad, GEF-SGP, UICN-NL, *Well Grounded*, etc. Ces synergies sont particulièrement appréciées des OSC partenaires.

La contribution d'acteurs français actifs à l'international pour la protection de la biodiversité – Awely, des animaux et des hommes, Fondation Nicolas Hulot, Des Éléphants & Des Hommes, etc. – est également importante : appuis techniques, actions de renforcement des compétences des acteurs locaux, mise en place de réseaux, etc. (cf. page suivante).

Collaboration Megaptera / Cétamada, Madagascar

L'association française Megaptera a permis la création en 2009 d'une association de droit malgache, Cétamada, dédiée à la conservation des mammifères marins à Madagascar. Cette création a été réalisée par les membres fondateurs de Megaptera (équipe Megaptera à Madagascar, des opérateurs touristiques et des scientifiques).



La création de cette structure locale était un des objectifs du projet « Développement de l'écotourisme baleinier à l'île Sainte Marie » (PPI 1) mené par l'équipe Megaptera. Ce projet était financé par le FFEM, la Fondation Nature & Découvertes et par les opérateurs touristiques membres de l'association.

Aujourd'hui, Cétamada œuvre sur toutes les zones côtières de Madagascar pour la conservation des mammifères marins et de leurs habitats.

Pour plus d'informations : www.cetamada.org

Baleine à bosse, Canal de Sainte-Marie, Madagascar. © Cetamada



Des acteurs français impliqués dans le PPI

- Awely, des animaux et des hommes (France) – GACEBB (Congo) : protection des bonobos en République démocratique du Congo.
- Fondation Nicolas Hulot - ONG malgache l'Homme et l'Environnement : programme d'appui à la société civile des pays du Sud de la fondation.
- Des Éléphants & Des Hommes (France) – ACODED (Cameroun), en partenariat avec Sitatunga (France) et le Parc National de Waza : programme d'actions de conservation des éléphants et de leurs milieux naturels et d'amélioration de la coexistence hommes-éléphants dans l'Extrême Nord du Cameroun.
- Initiative Développement (France) - ACREST (Cameroun) : projet de construction de foyers améliorés en vue de lutter contre la déforestation dans la région Ouest du Cameroun des Monts Bamboutos.
- Tetraktys (France) & BEES (Bénin) - AGEREF (Burkina Faso) : développement de l'écotourisme (Mare aux Hippopotames de Bala au Burkina Faso et autour du Lac Nokoué au Bénin).
- Fondation Véolia (France) - ACED (Bénin) : financement d'un projet de compostage de la jacinthe d'eau.
- Fondation Véolia (France) - « Les Amis de la Terre » (Togo) : financement d'un projet d'apiculture à la périphérie du Parc National de Todogo Sud.
- Man & Nature (France) - West African Primate Conservation Action : financement d'un projet de transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés locales au Ghana.

Pour plus d'informations sur les organisations françaises :

Awely, des animaux et des hommes : www.awely.org

Fondation Nicolas Hulot : www.fondation-nicolas-hulot.org

Des Éléphants & Des Hommes : www.deselephantsetdeshommes.org

Initiative Développement : www.id-ong.org

Tetraktys : <http://tetraktys-association.org>

Fondation Véolia : www.fondation.veolia.com

Man & Nature : www.manandnature.org

Témoignages



© Christophe Barron

« ID a une expérience reconnue dans l'émergence de filières de cuiseurs économes fabriqués localement (Comores, Congo, Tchad, Chine, Sénégal, Haïti). La collaboration entre ID et ACREST dans le cadre du PPI a permis à ID d'apporter un regard expert sur le projet d'ACREST au Cameroun et d'enrichir notre vision grâce à la découverte d'un nouvel acteur et d'un nouveau contexte. Nous souhaitons que nos collaborations de ce type profitent aux acteurs du Sud afin que l'impact de leurs projets soit plus important. »

Christophe Barron, responsable de l'expertise, Initiative Développement (ID), France.



© Raphaël Trouiller

« Le PPI est un outil très précieux pour les acteurs de la société civile, qui ont parfois besoin d'être soutenus dans la mise en œuvre de leur projet innovant. Lorsqu'il est bien maîtrisé et accompagné dans la durée, l'écotourisme est un sérieux vecteur de développement local des territoires, qui permet de concilier préservation de l'environnement, éducation à l'environnement tant pour les populations locales que pour les voyageurs, développement économique et cohésion sociale. »

Raphaël Trouiller, directeur de Tetraktys, France.



© Séverine Berthet

« Forts de ce que nous avons réalisé et vécu au sein de l'ONG, les cinq années à venir seront consacrées pour moi à la promotion des échanges et mutualisations entre acteurs du développement durable au niveau de l'océan Indien à travers mon implication grandissante au sein du réseau de points de vente pour la commercialisation des produits et services communautaires appelés Nature & Culture que nous avons impulsée à Madagascar et dans les îles voisines de La Réunion et de Mayotte. »

Séverine Berthet, directrice de l'Homme et l'Environnement, Madagascar.

Plaidoyer et influence sur les débats nationaux

Les OSC locales ne sont pas ou que peu impliquées dans les débats de politiques nationales, du fait du manque d'expertise et de crédibilité, de ressources humaines insuffisantes et, parfois, de l'absence de volonté de leur part à participer à ce type de débat. Toutefois, elles entretiennent des relations assez étroites avec les services déconcentrés de l'État, notamment lorsqu'elles interviennent dans le (ou en périphérie du) domaine classé de l'État (forêt classée, parc national, etc.). Certaines OSC, généralement plus grandes, sont plus influentes au niveau national (GWS au Ghana, ERuDeF au Cameroun...).

Le travail réalisé grâce aux financements PPI a permis à ces OSC de contribuer à des débats nationaux – sur la sauvegarde d'une espèce particulière par exemple ou sur des aspects réglementaires –, voire internationaux, notamment à travers les réseaux. Des OSC bénéficiaires du PPI sont ainsi devenues des organisations de référence dans leur pays respectifs, comme BEES qui a été nommée à la présidence de la Coalition verte et de la Plateforme des Réseaux d'ONG en Environnement au Bénin (PRO-Environnement Bénin)...

Le point de vue des ONG

Sur leur visibilité...

81 % des ONG pensent que le PPI leur a permis d'améliorer leur visibilité et leur crédibilité de façon importante (35 % énormément ; 46 % beaucoup).

...et sur leur influence en matière de politiques environnementales nationales...

- 88 % des ONG nationales environnementales sont regroupées en unions ou présentes dans des cadres de concertation.
- 85 % des ONG interrogées font partie de ces cadres.
- 71 % des ONG interrogées pensent que le PPI les a aidées à influencer les débats publics.

Résultat d'une enquête en ligne menée en février 2016 auprès des bénéficiaires du PPI (analyse des réponses de 57 ONG, représentant 18 pays, sur les 144 ONG interrogées).



Site écotouristique sur le lac Nokoué (ONG BEES), Bénin. © Silvia Ritossa

Témoignages



© Eddy Sywayitira

« Au vue des changements de ces dernières années, je suis confiant quant à notre capacité de faire changer les stratégies des décideurs en faveur du développement socio-économique des communautés du PNVi. »

Eddy Sywayitira, coordonnateur de SOPR, République démocratique du Congo.



© Louis Nkembi

« Sont à l'honneur du PPI les réussites suivantes : la visibilité accrue d'Environnement and Rural Development Foundation (ERuDef) au niveau national et international à travers la création du Tofala Hills Wildlife Sanctuary ; [...] la réputation et la visibilité d'ERuDef ont augmenté au niveau local et national : l'association a intégré de nombreuses commissions nationales en charge des forêts et de la faune ; elle est membre du groupe de travail national sur la biodiversité ; ma propre réputation s'est accrue avec la création du Sanctuaire ce qui fait qu'aujourd'hui je suis un partenaire clé dans la gestion du Parc national du Mont Cameroun et je suis consulté par la GIZ (agence de coopération internationale allemande pour le développement) sur le sujet pour développer et gérer un ensemble de corridors reliant plusieurs aires protégées dans le sud-ouest du pays. »

Louis Nkembi, directeur d'ERuDef, Cameroun.



© Maximin Djondo

« Ces subventions avec celle de l'UICN Pays-Bas nous ont permis d'asseoir notre crédibilité et de positionner BEES comme une ONG béninoise pionnière, engagée dans la conservation des oiseaux et la promotion de l'ornithologie.

Avec l'appui financier de l'UICN Pays-Bas, j'ai été formé à la problématique de l'effet des changements climatiques sur les zones humides en Suède, puis au Pays-Bas ; à l'issue de ces formations, j'ai adressé au nom de BEES une note politique à la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) et à l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine), afin d'intégrer la thématique dans leurs politiques et programmes.

[...] L'expérience acquise sur le terrain, au sein d'institutions internationales et lors des voyages d'échanges à l'étranger, a contribué à mon élection en 2012, puis en 2014 à la présidence de la Coalition Verte, un réseau d'ONG béninoises actives dans la conservation de la biodiversité. Par la suite, mon dynamisme à ce poste m'a fait élire en 2015 à la tête de PRO-Environnement, la plateforme de tous les réseaux d'ONG environnementales du Bénin, qui est le seul interlocuteur officiel du gouvernement sur les questions liées à l'environnement. BEES remplit plusieurs fonctions de représentation politique : membre de l'UICN, l'association a un statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC), est un observateur auprès du Fonds Vert pour le Climat, est membre et représentant pour l'Afrique de l'Ouest du Réseau Mondial des Zones Humides, et assure le secrétariat d'AfriWater CoP, la Communauté Africaine des Praticiens de l'Eau. »

Maximin Djondo, coordinateur de BEES, Bénin.



© Oyétoundé Djiwa

« AE2D est aujourd'hui un acteur associatif incontournable en matière de gestion forestière au Togo ; l'association a ouvert une antenne à Guérin Kouka, dans la préfecture contigüe à Tchamba, où elle mène une initiative similaire à celle d'Abdoulaye autour des forêts communautaires, sur financement de l'Ambassade de France et de la Banque Mondiale. Depuis 2014, ayant rejoint la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) au Bureau de Lomé, j'ai été remplacé à la tête d'AE2D par un expert en foresterie M. Kpemoua. »

Oyétoundé Mohamed Djiwa, ancien coordinateur d'AE2D, Togo.



4

De multiples actions sur le terrain au bénéfice des populations, de la biodiversité et du climat

Le PPI soutient toute initiative locale qui met en œuvre des solutions qui soient capables à la fois d'apporter des bénéfices pour la conservation de la biodiversité, d'accroître la résilience des écosystèmes face aux dérèglements climatiques tout en améliorant les conditions de vie des populations locales.



Femmes soutenues par Les Amis de la Terre Togo (ADT) -Périphérie du Parc National de Togodo Sud - Togo. © Alexis Huguet

Le PPI a mis en œuvre des actions sur le terrain variées, parfois originales, dont les impacts sur l'environnement sont souvent très localisés, ponctuels, et ne font pas l'objet de systèmes de suivi-évaluation dans la durée de la part des OSC. La mise en place de tels systèmes se révèle en effet généralement coûteuse et demande des compétences que les OSC, pour la plupart, doivent encore acquérir. À défaut d'indicateurs d'impacts, les OSC mesurent les résultats principalement en termes d'activités réalisées : hectares d'aires protégées créées, nombre d'inventaires réalisés et d'espèces sauvegardées, etc. (cf. ci-contre).

2006-2016 : des résultats concrets de terrain

- 437 110 ha d'aires protégées créés.
- 46 plans d'aménagement développés.
- 56 inventaires et protocoles de suivi d'espèces élaborés.
- 11 espèces emblématiques dont la sauvegarde a été améliorée (grands singes, éléphants, girafes, mammifères marins...).
- 60 projets ont créé une ou plusieurs filières de commercialisation de produits naturels en lien avec la biodiversité : 8 en apiculture, 6 en pisciculture, 5 en élevage, 4 en agroforesterie, 3 en maraîchage, 2 en riziculture, 1 en karité, 1 en soie sauvage, clous et huile de girofle...
- 125 emplois créés dans 15 projets d'écotourisme.
- 3 unités de compostage créées : recyclage d'environ 3 000 t de déchets ménagers par an, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre de 7 600 tCO₂eq en 2016, soit la totalité des émissions d'un village français de plus de 1 000 habitants !
- 70 % des projets ont un impact positif sur la biodiversité locale.
- Émergence, structuration et consolidation de 50 OSC dans les pays prioritaires.

Protection de la biodiversité

L'ensemble des projets du PPI répond à l'enjeu global de conservation de la biodiversité en mettant en œuvre des actions concrètes sur le terrain. Tout d'abord, ces projets sont dans des pays relevant d'enjeux mondiaux ou régionaux – comme à Madagascar, un des hotspots de la diversité biologique mondiale – et/ou concernent des espèces emblématiques – tortues marines, grands primates, éléphants, etc. – et/ou se situent au sein de réserves de biosphère, en périphérie d'aires protégées nationales ou de zones protégées communautaires.

Protéger, gérer, restaurer... autant d'objectifs mis en œuvre par les projets du PPI au bénéfice de la biodiversité. Au cœur des actions mises en œuvre par les projets PPI, prennent une place importante la protection et la restauration d'écosystèmes et d'habitats, la protection d'espèces endémiques, rares et/ou menacées (réserves, zones protégées, aménagement d'écosystèmes, etc.) ainsi que la création et la gestion d'aires protégées (communautaires, forêts classées, parcs nationaux, etc.).

L'ensemble des projets du PPI répond à l'enjeu global de conservation de la biodiversité en mettant en œuvre des actions concrètes sur le terrain.

Préserver les écosystèmes et conserver les espèces

Préserver des écosystèmes à travers la création de zones de protection fait partie des objectifs de nombreux projets PPI – par exemple, les aires protégées de Mahavavy-Kinkony et de Mangoky-Ihotry à Madagascar (ONG Asity, cf. page suivante). Ces zones permettent de limiter les pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes. D'autres types d'action ont également concerné :

- la reconnaissance officielle de zones déjà existantes ou encore de lois traditionnelles de protection des ressources (comme l'homologation des *Dina*, règlements coutumiers très respectés à Madagascar, cf. page suivante) ;
- la mise en place de réserves communautaires comme celles ornithologiques dans les zones lacustres du lac Nokoué au Bénin (ONG BEES).



Région Alaotra Mangoro, province Toamasina, Madagascar. © Voakajy

Témoignage



© Daudet Andrafidison

« La nouvelle aire protégée d'Analalava est un exemple concret de l'impact positif que la création d'un espace protégé a sur la sauvegarde d'une espèce : en 2006 (avant sa création), j'ai estimé la taille de la population de renards volants à 200 individus ; actuellement elle atteint environ 4 000 individus. [...] Madagascar Voakajy a défini une stratégie de conservation des baobabs et a mis en place deux organisations communautaires qui assurent la gestion durable des deux forêts à haute densité de ces espèces végétales. ».

Daudet Andrafidison, coordinateur du programme « Communautés et Conservation », Madagascar Voakajy.

MADAGASCAR

Les plus grandes zones humides malgaches enfin à l'abri : les nouvelles aires protégées de Mahavavy-Kinkony et de Mangoky-Ihotry

ONG Asity (représentant de BirdLife à Madagascar)

Montant total du projet : 139 647 € dont 69 700 € du FFEM (2 subventions PPI)

Chiffres clés

- Appui à la création et à la gestion de 2 nouvelles aires protégées de catégorie V (605 000 ha)
- 5 ha de mangroves restaurées
- 12 ha de forêts denses sèches restaurées
- 1 règlement coutumier homologué
- 4 études de marché réalisées (élevage caprin)



Les zones humides malgaches sont menacées par la surexploitation du bois de mangrove et des ressources halieutiques, que ce soit en mer, notamment par les bateaux de pêche industrielle en provenance du Sud (Mahajunga), ou dans les lacs Kinkony et Ihotry, où les filets (illégaux) ont des mailles souvent inférieures à 40 mm. Afin de les préserver, deux nouvelles aires protégées de catégorie V ont été créées – celle du Complexe de zones humides de Mahavavy-Kinkony (290 000 ha) et celle du Mangoky-Ihotry (315 000 ha) – dont la gestion a été transférée aux communautés.

Depuis 2008, Asity aide les communautés à s'organiser en plateformes – qui sont désormais les cogestionnaires des ressources avec l'État –, et mène avec elles des enquêtes socio-économiques, des inventaires et études biologiques, complète les procédures administratives et trouve les fonds pour conduire ce travail. À travers ces plateformes, les communautés locales ont pu signer des contrats de transfert de gestion pour les espaces lacustres, les forêts sèches et les mangroves.

Les résultats de terrain au nord-ouest de la zone concernée sont les suivants :

- mise à disposition de trois pirogues pour la pêche continentale et de 40 filets de pêche réglementaires ;
- utilisation des filets vérifiée par les autorités ;
- homologation du *Dina* du lac Ihotry (règlement coutumier très respecté à Madagascar) par le Tribunal de première Instance de Morombe le 3 juin 2014 ;
- restauration des mangroves d'Ambohibe et d'Andranopasy (5 ha) ;
- révision des contrats de gestion et instauration d'un *Dina* ;

et au sud-ouest de la zone :

- restauration de 12 ha de forêts denses sèches (vallées du fleuve Mangoky) par les communautés, depuis la préparation des pépinières jusqu'à la plantation ;
- évaluation du potentiel de l'élevage caprin à Asity, Satramalandy et Ambahia (4 études de marché), de l'apiculture à Belitsake, de la plantation et commercialisation de roseaux à Ankilimare (avec la signature d'un contrat commercial avec un opérateur).

Contact : Vony Raminoarisoa, vonyramino@hotmail.com

Pour plus d'informations : www.birdlife.org/africa/partners/madagascar-asity-madagascar



Comité d'accueil à Mitsinjo, près de Boeny, complexe Mahavavy-Kinkony. © Silvia Ritossa



Une des pirogues mises à disposition des communautés, lac Kinkony. © Asity

Au cœur également de plusieurs projets PPI, se trouve la sauvegarde d'espèces animales et végétales emblématiques — tortues marines, grands singes, *Prunus africana*, etc. — menacées par la surexploitation, le braconnage, le commerce illégal, la dégradation de leurs habitats, etc. La protection des espèces peut se faire par la mise en place d'aires protégées comme celle de *Tofala Hills Wildlife Sanctuary* qui vise à conserver les derniers représentants du Gorille de Cross River au Cameroun (ONG ERuDeF, cf. page suivante), mais aussi au travers de multiples actions :

- Élevage et réintroduction d'espèces animales menacées : cas des Lépidoptères dans la forêt classée de Missahoé au Togo (ONG LCR).
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes dont la prolifération peut menacer des espèces endémiques et/ou protégées (cf. p. 42 la lutte contre la jacinthe d'eau dans le lac Nokoué, site Ramsar, au Bénin, ONG ACED).
- Surveillance et répression anti-braconnage : formation et mise en place d'écogardes, de comités de surveillance, de patrouilles, surveillance de la vente viande de brousse sur les marchés, surveillance des pêches, etc. (ONG ESI au Congo par exemple).

- Sensibilisation et appui juridique et organisationnel fourni aux services de l'État concernés par la lutte anti-braconnage (douanes, gendarmerie, etc.) afin de mettre en application des lois sur le commerce d'espèces et la faune en général (réseau EAGLE par exemple, cf. ci-dessous).

- La résolution des conflits entre l'homme et les animaux sauvages dans des zones où ces pressions provoquent de fortes tensions, à l'intérieur ou à la périphérie d'aires protégées. — cas des éléphants au Cameroun (ONG ACODED) et des hippopotames au Burundi (ONG ACVE). Une meilleure perception des populations locales vis-à-vis de ces espèces est nécessaire au travers d'actions éducatives et de suivis d'espèces. Des méthodes de refoulement des éléphants ont par ailleurs été développées au Cameroun.

- Sensibilisation des populations locales : on peut citer le cas de l'ONG GWS au Ghana, dont les activités de sensibilisation sur les tortues marines ont permis une réelle prise de conscience des populations locales sur le fait que les tortues sont des espèces protégées et que leur consommation et leur vente constituent une activité de braconnage réprimée par la loi.

BÉNIN, CAMEROUN, CONGO, GABON, GUINÉE, KENYA, OUGANDA, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, SÉNÉGAL, TOGO

Un réseau d'ONG pour lutter contre le braconnage

Réseau EAGLE, *Eco Activists for Governance & Law Enforcement*

Montant total du projet : 457 838 € dont 120 000 € du FFEM

Chiffres clés

- Réseau présent dans 10 pays
- Plus de 1 000 trafiquants arrêtés

Le commerce illégal d'espèces sauvages occupe le 4^e rang des trafics illicites dans le monde, avec des bénéfices annuels estimés à 19 milliards USD.

Même s'il existe des dispositions légales interdisant l'abattage et le commerce de certaines espèces, leur application est pour le moment peu effective, et ne parvient pas à freiner le développement de ces activités. Face à ce constat, les fondateurs de EAGLE se sont engagés à faire appliquer fermement ces lois, selon le processus suivant : enquêtes, arrestations, suivi juridique d'application des peines et couverture médiatique du trafic de la faune sauvage. Le réseau est désormais actif dans 10 pays : il a déjà permis l'arrestation de plus de 1 000 trafiquants, dont la majorité a été condamnée à des peines de prison.

Contact : Luc Mathot, lucmathot@yahoo.fr

Pour plus d'informations : www.eagle-enforcement.org



Saisie de viande de brousse en Guinée Conahry. © Eagle

La certification favorable à la biodiversité peut également contribuer à la préservation d'une ressource particulière ou d'un écosystème. Citons par exemple la certification de la gestion de trois forêts communautaires au Cameroun (ADECOL) en préparation à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire FLEGT (Applications des réglementations forestières, Gouvernance et Échanges commerciaux), une certification permettant de lutter contre l'exploitation illégale des forêts.

Valoriser des ressources naturelles rares et des écosystèmes peut permettre de les protéger en leur donnant une valeur économique. Souvent les projets accompagnent ces actions de protection par le développement d'activités rémunératrices : écotourisme, filières en périphérie des aires protégées (produits forestiers non ligneux par exemple, cf. p. 44), création de réserves de chasse, etc.

CAMEROUN

Un sanctuaire pour protéger les derniers gorilles de Cross River

ONG ERuDeF, *Environment and Rural Development Foundation*

Montant total du projet : 103 393 € dont 40 000 € du FFEM

Chiffres clés

- 1 sanctuaire créé (8 087 ha)
- 5 écogardes assurent le suivi écologique des gorilles
- 7 *Villages Forest Management Committees* cogèrent le sanctuaire
- 16 clubs « nature » créés au sein de 16 écoles (2 293 élèves)
- 1 *newsletter* diffusée au niveau national
- 23 000 plants d'essences locales produits



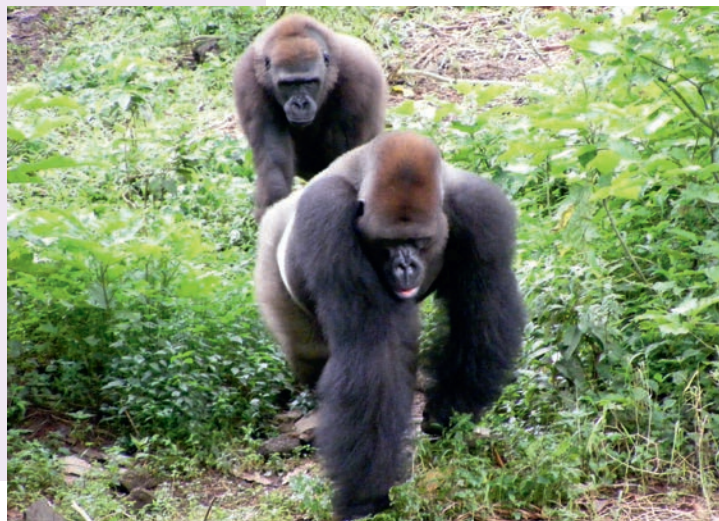
Avec 300 individus vivant à l'ouest du Cameroun et l'est du Nigéria, le Gorille de Cross River (*Gorilla gorilla diehli*) est au bord de l'extinction à cause du braconnage pour la viande, de la conversion des terres et de l'isolement génétique qui résulte de la fragmentation des forêts. L'objectif du projet est de sécuriser les habitats de 35 gorilles au sein de la forêt de Bechati-Lebialem sur les Hauts-Plateaux ainsi que de 460 espèces d'oiseaux dont 50 endémiques et 18 en danger.

À cette fin, les actions suivantes ont été entreprises :

- **Classification de la forêt en Sanctuaire** : le *Tofala Hills Wildlife Sanctuary* (8 087 ha) a été créé par le Décret n° 2014/3212/PM du 29 septembre 2014. Afin de favoriser le brassage génétique des populations de gorilles, il est relié au Parc national de Takamanda et à la Réserve forestière de Mone.
- **Suivi écologique** : les populations de primates sont suivies par d'anciens braconniers reconvertis en écogardes et par deux personnes mises à disposition par le ministère camerounais des Forêts et de la Faune (MINFOF).
- **Création de revenus alternatifs pour les populations locales** – qui vivent en très grande majorité en-dessous du seuil de pauvreté – afin de stopper le braconnage.
- **Cogestion** : sept *Villages Forest Management Committees* assurent la gouvernance des forêts et sont réunis au sein du *Forest Council* en tant que co-gestionnaires du Sanctuaire avec le MINFOF.
- **Mise en place d'un fonds (*Forest Protection Fund*)** qui permet aux villageois de démarrer des activités alternatives aux activités destructrices de la forêt (défriche-brûlis, déforestation, braconnage, coupe illégale de bois) : élevage de poules et de porcs, apiculture, production d'huile de palme sauvage.
- **Éducation à l'environnement** : création de 16 clubs et de 16 écoles (2 293 élèves), diffusion d'une *newsletter* et mise en place de cours de sensibilisation sur les grands primates et la forêt.
- **Mise en place de mini-fermes forestières** : 23 000 plants de trois essences locales.
- **Publication par ERuDeF depuis 2014 d'un journal** – *The Green Vision Newspaper* – sur les problèmes environnementaux au Cameroun : 12 numéros annuels (tirés à 1 000 exemplaires) diffusés au niveau national.

Contact : Louis Nkembé, louis.nkembé@erudef.org

Pour plus d'informations : www.erudefconservation.org



Gorilles de Cross River. © Rémi Gouin

Améliorer la gestion des ressources naturelles

Gérer durablement les ressources rares et les écosystèmes permet de lutter contre leur surexploitation, et contribue ainsi à les protéger et à les renouveler. À ce titre, a émergé un nouveau modèle de gestion des ressources naturelles, décentralisé, négocié et dont la responsabilité est dévolue aux acteurs locaux. Ce nouveau mode de gestion induit un transfert d'organisation et de responsabilité vers les acteurs locaux, notamment au travers des OSC.

Le transfert de la gestion des territoires (aires protégées ou pas) et des ressources naturelles aux communautés locales permet à ces dernières de les (re)prendre en main, par exemple à travers la création d'un espace communautaire et/ou la formalisation de groupements d'acteurs dans les communautés tels que des coopératives – comme au Cameroun pour la collecte et la commercialisation du miel d'Oku (qui bénéficie d'une indication géographique protégée) ou au Bénin avec le groupement de femmes vannières à partir des jacinthes d'eau, la coopérative de producteurs de cacao dans la Réserve de Biosphère du Dja au Cameroun –, des comités locaux de gestion ou de conservation (tels que ceux mis en place par les communautés riveraines du Parc National de Waza au Cameroun), des associations, etc.

L'appui à la mise en place et au renforcement des capacités de ces groupements d'acteurs dans les communautés est essentiel, puisque ces derniers permettent d'une part, de resserrer les liens sociaux autour d'un enjeu commun et, d'autre part, à ces groupements

de s'imposer comme acteurs clés du développement local.

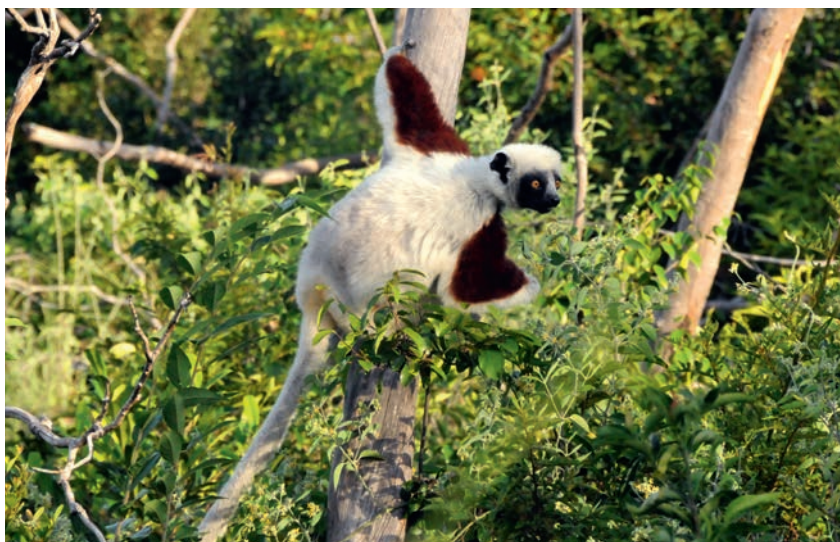
Le renforcement des capacités professionnelles – organisationnelles et techniques – a aussi concerné au sein des projets PPI un large éventail d'acteurs locaux – écoguides, écogardes patrouilleurs, agents de police et magistrats, agriculteurs, pêcheurs, groupes de collecteurs, guides touristiques, etc. – et de compétences – apiculture, gestion de l'entomofaune, agroforesterie, monitoring des espèces, compostage de la jacinthe, suivi biologique, gestion financière, écotourisme, etc.

La sécurisation des droits des communautés sur leurs espaces naturels est fondamentale. Les droits fonciers et d'usage sont particulièrement importants et doivent être clarifiés pour aboutir à une bonne gestion de ces espaces et des ressources naturelles qui s'y trouvent.

Certains projets ont d'ailleurs sécurisé l'habitat et matérialisé des limites des zones communautaires – pylônes, bornes, clôtures, etc. – ou utilisé la cartographie participative pour la médiation des conflits autour du foncier et des ressources naturelles.

Cette gestion décentralisée a été appliquée aux ressources forestières, halieutiques, coquillières... Ainsi, des contrats de gestion de telles ressources ont pu être établis, comme cela a été le cas avec le projet de WCS à Madagascar qui avait pour objectifs la création d'une réserve marine et la gestion des ressources halieutiques).

Un nouveau modèle de gestion des ressources naturelles a émergé, décentralisé, négocié et dont la responsabilité est dévolue aux acteurs locaux.



Propithèque de Coquerel, Madagascar. © Oliver Behra

Témoignage



© Vony Raminoarisoa

« À travers le PPI, [...] nous avons pu accompagner le processus de transfert de gestion des ressources naturelles de l'État aux communautés, mettre en œuvre les plans d'aménagement de ces deux zones humides, et appuyer la gouvernance. »

Vony Raminoarisoa, coordinatrice nationale d'Asity, Madagascar.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les forêts à mosaïque de Nkala, refuge des bonobos : vers la première concession forestière communautaire

ONG MMT, Mbou Mon Tour

Montant total du projet : 86 000 € dont 35 000 € du FFEM

Chiffres clés

- 1 forêt communautaire créée (175 km²)
- 42 pisteurs pour l'habituatation et le suivi des bonobos
- 1 thèse de Doctorat du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris
- Augmentation de la population de bonobos de 60 individus
- Recensement de 20 espèces de grands mammifères (5 ordres et 10 familles)
- 4 campagnes de sensibilisation (250 000 personnes) sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 1 voyage écotouristique organisé



Le territoire de Bolobo (34 500 ha) abrite une des plus fortes densités de bonobos (*Pan paniscus*) – 2,1 individus/km² selon une étude du WWF (2008). Contrairement aux habitudes de l'espèce qui préfère les forêts marécageuses, cette population présente une écologie particulière car elle vit autant dans les écosystèmes forestiers que dans la savane. Ces écosystèmes disparaissent rapidement du fait de l'afflux de migrants qui viennent travailler pour les compagnies forestières et faire de l'élevage intensif. Ils consomment également de la viande de brousse et chassent des espèces protégées telles que le bonobo, pour vendre sa viande.

Face à ces menaces, les communautés de neuf villages, à travers MMT, ONG reconnue par les chefs coutumiers, ont décidé de protéger leur forêt grâce à la création de la forêt communautaire de Nkala (Arrêté ministériel N°025 du 9 février 2016 relatif à la gestion et exploitation des concessions forestières des communautés locales) dans laquelle ont été développées des activités de recherche scientifique et d'écotourisme.

Des pisteurs assurent l'habituatation, le suivi et la surveillance des bonobos et forment un réseau d'informateurs sur les activités illégales dans la forêt. La population de bonobos a augmenté dans cette zone. L'habituatation a permis d'observer les bonobos et de réaliser des études sur les habitats fréquentés et les espèces végétales consommées, ce qui a fait l'objet d'une thèse de Doctorat au sein du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

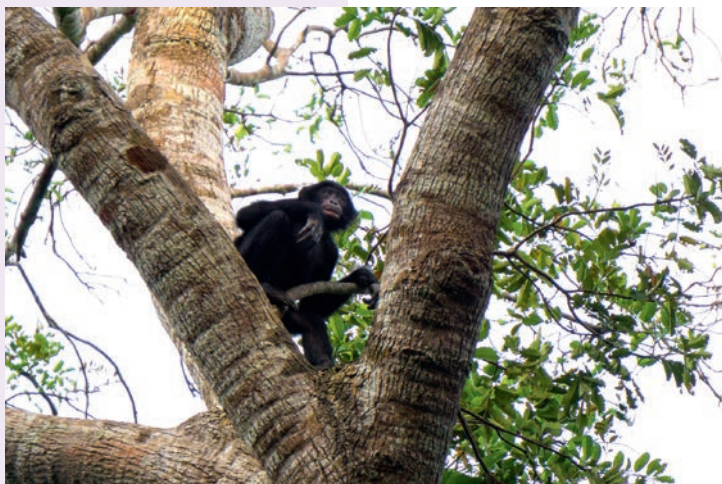
Des inventaires (2014) ont permis de connaître les distributions et abondances des grands mammifères, la densité de population des bonobos (0,76 ind. km²) et la distribution des activités anthropiques.

Par ailleurs, un jardin maraîcher a été installé à Nkala afin de diversifier et d'améliorer l'apport nutritionnel localement. Un premier voyage écotouristique a également pu être organisé en avril 2016, montrant toutes les potentialités d'un séjour aventure à la découverte des bonobos !

Des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, organisées dans les territoires de Bolobo, Inongo, Kutu et Mushie, ont touché 250 000 personnes environ. Désormais, les activités illégales sont dénoncées par la population locale. Un braconnier venu du territoire d'Inongo a ainsi été arrêté dans le site de Manzano, traduit en justice et condamné à 8 mois de servitude pénale principale par le Tribunal de grande instance d'Inongo.

Contact : Jean-Christophe Bokika Ngawolo, ongmboumontour7@gmail.com

Pour plus d'informations : www.mboumontour.org



Bonobo, République démocratique du Congo.
© François Nègre

SÉNÉGAL

Décentraliser la gestion des forêts publiques pour mieux les conserver

Conseil Régional de Fatick

Montant total du projet : 74 476 € dont 24 000 € du FFEM



Chiffres clés

- 17 549 ha de forêts gérées par 11 conseils ruraux
- 25 579 ha de forêts aménagées
- 100 villages impliqués à travers des contrats de gestion
- 11 volontaires formés aux techniques de reboisement et à l'utilisation du GPS

La Région de Fatick est située dans le bassin arachidier à 150 km au sud-est de Dakar. Elle subit depuis des décennies une déforestation intense liée aux besoins fonciers pour les plantations d'arachide et alimentaires d'une population de plus en plus dense (90 hab/km²). Cette région abrite néanmoins des espaces boisés relativement préservés.

Depuis 2010, la Région et les services de l'État se sont engagés dans une démarche ambitieuse de transfert de gestion des ressources forestières aux communes rurales, avec le concours de la région Poitou-Charentes et du programme Peracod d'aménagement pour la promotion des énergies renouvelables et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques de l'agence de coopération allemande (GIZ). Onze conseils ruraux et 100 villages sont impliqués. Ce processus d'aménagement forestier a permis de préserver les forêts et leurs ressources (bois, miel, maraîchage, élevage, mollusques et crustacés dans les mangroves).

Contact : Mamadou Ndong Touré, ndongtoure@gmail.com

Pour en savoir plus : www.peracod.sn



Coupe sélective de bois dans une forêt aménagée dans la Région de Fatick. © Silvia Ritossa



Fabrication de charbon dans les forêts aménagées de la Région de Fatick. © Silvia Ritossa

MADAGASCAR

Des petites aires protégées : dernier rempart pour le caméléon *Calumma tarzan* et la grenouille *Mantella aurantiaca*

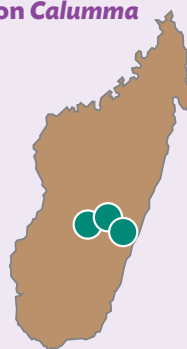
ONG MV, Madagasikara Voakajy

Montant total du projet : 102 000 € dont 50 000 € du FFEM

Chiffres clés

3 aires protégées créées (2 175 ha) dans lesquelles vivent :

- 56 espèces d'amphibiens
- 44 espèces de reptiles
- 125 espèces d'oiseaux
- 25 espèces de lémuriers
- 667 espèces végétales
- 8 communautés locales co-gestionnaires des ressources naturelles de la zone (6 000 ha)



Le district d'Anosibe An'Ala (centre-est de Madagascar) est caractérisé par la présence de forêts denses et humides de moyenne altitude fortement dégradées à cause de la culture sur brûlis et des coupes de bois illicites. Ce projet a pour objectif de renforcer la capacité de huit communautés de base dans la gestion des ressources naturelles de cinq communes rurales (6 000 ha) et de les accompagner dans la création de nouvelles aires protégées.

Ces zones incluent l'habitat d'une espèce de grenouille endémique menacée d'extinction, *Mantella aurantiaca*, commercialisée et exportée à l'étranger, et d'une nouvelle espèce de caméléon nain, *Calumma tarzan*, découverte en 2009, elle aussi endémique, présente dans trois fragments de forêts seulement. Les animaux sauvages vendus représentent en effet une source de revenus non négligeable.

Différentes actions menées par l'ONG MV ont conduit à l'obtention, en mai 2015, d'un statut de protection définitif (aires protégées) de ces zones :

- **Aire protégée d'Ambatofotsy** : Catégorie VI (1,355 ha) : 529 espèces végétales (115 familles, parmi lesquelles 42 représentées par un seul taxon), 61 % des genres monospécifiques ; présence de 4 des 5 familles endémiques à Madagascar, taux d'endémisme spécifique de 65 %, 20 % d'espèces végétales menacées, 24 espèces d'amphibiens, 20 espèces de reptiles et d'autres nouvelles espèces potentielles, 34 espèces endémiques d'oiseaux, 7 espèces de lémuriers dont l'Indri et le Propithecus à diadème.
- **Aire protégée d'Analava (723 ha) et d'Ankorabe (96,8 ha) (toutes les deux de Catégorie VI)** : 138 espèces végétales inventoriées, réparties dans 99 genres et 48 familles, biodiversité faunistique en très bon état de conservation (présence des lémuriers Indri), 32 espèces d'amphibiens, 24 espèces de reptiles et une seule espèce non endémique, 91 espèces d'oiseaux dont 20 à l'échelle régionale, 18 espèces de lémuriers.

MV a également réalisé des inventaires de flore et de faune, des études sur l'habitat d'espèces clés, l'accompagnement des communautés en gestion des ressources, la rédaction de plans de gestion, une cartographie participative, l'établissement d'un *Dina* homologué par le Tribunal de Moramanga valable pour tous les sites d'intervention du district, etc. Dans ces trois aires protégées, les communautés sont désormais co-gestionnaires des ressources avec l'État (dont MV sera prochainement le représentant).

Contact : Julie Hanta Razafimanahaka, hantajulie@voakajy.mg

Pour en savoir plus : www.madagasikara-voakajy.org



Mantella aurantiaca. © Silvia Ritossa



Les communautés du district d'Anosibe An'ala. © Silvia Ritossa

Développer les connaissances pour mieux sensibiliser les populations locales

L'éducation environnementale (auprès d'élèves et d'enseignants d'écoles primaires et des populations locales en général) tient une place importante dans les projets PPI, avec la mise en place de programmes pédagogiques sur l'environnement et sur la protection des espèces et des écosystèmes. Par exemple, le travail sur les lamantins par l'ONG AMMCO au Cameroun, et notamment son volet d'éducation environnementale dans les écoles, contribue à donner une autre image de ce mammifère et à développer une forme d'affection des jeunes pour les lamantins, rendant leur chasse assez impopulaire.

À noter également, les actions de sensibilisation environnementale auprès des communautés locales – panneaux d'informations, distribution de dépliants de sensibilisation, émissions de radio, articles dans la presse locale, etc. (cf. p. 47).

Le développement d'études scientifiques sur la biodiversité et la production de connaissances (études, inventaires, monitoring, etc.) ont permis de mieux connaître des espèces menacées comme le cercopithèque Diane de Roloway en Côte d'Ivoire et au Ghana (ONG ACB-CI et WAPCA) ou encore les tortues marines au Congo (cf. ci-contre).



Un collaborateur de Rénatura en train de mesurer une tortue. © Paul Estève



Capture accidentelle d'une tortue verte. © Barbara Mathevon

CONGO

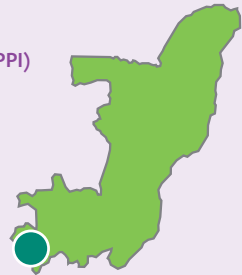
Relever le défi de la protection des tortues marines par l'écotourisme

ONG Rénatura

Montant total du projet : 440 011 € dont 173 993 € du FFEM (3 subventions PPI)

Chiffres clés

- 90 groupes de touristes reçus (2009-2011)
- 2 M FCFA de recettes dont 60 % destinés à Rénatura et 40 % à la caisse communautaire de 4 villages
- 1 500 tortues libérées
- Monitoring des tortues par 18 agents sur 70 km de côtes
- 758 nids observés (2012)
- 11 000 élèves d'écoles publiques sensibilisés



Cinq espèces de tortues marines, toutes menacées d'extinction, nidifient et s'alimentent sur les plages congolaises, où la pêche artisanale est très développée. Les femelles sont chassées pendant leur ponte pour leurs œufs, qui sont ensuite vendus.

L'objectif de ce projet est de préserver ces espèces de tortues marines au travers de diverses activités :

- **Lutte contre le braconnage** : la présence permanente des patrouilles sur la majorité du littoral congolais y a fait chuter le braconnage des tortues de 90 % depuis les années 2000.
- **Écotourisme** : un bungalow accueille les touristes (village de Bellelo). Ces derniers participent aux patrouilles pour observer les tortues. 35 % des recettes touristiques vont dans une caisse communautaire (quatre villages), ce qui contribue au développement économique local et à démontrer aux villageois la valeur des tortues.
- **En échange de la libération des tortues capturées accidentellement**, Rénatura fournit aux pêcheurs le matériel pour réparer leurs filets endommagés. Chaque année, 1 500 tortues sont ainsi libérées, en présence des touristes qui paient 10 000 FCFA chacun, reversés à l'association et dans un petit fonds pour les populations locales.
- **Monitoring** : 18 agents surveillent 70 km de côtes lors de la saison de ponte (six mois par an) et assurent le suivi scientifique des animaux (nombre de pontes, taille des animaux, nombre de carcasses échouées, etc.).
- **Partage de connaissances** : les données collectées sur les pontes sont partagées avec d'autres acteurs de la conservation des tortues marines d'Afrique Centrale, notamment au sein du réseau RASTOMA (cf. p. 22), ce qui permet de connaître la dynamique régionale des populations de tortues et d'affiner des stratégies de conservation. Ces données font l'objet de publications dans des revues scientifiques.
- **Éducation environnementale** : 11 000 élèves d'écoles publiques ont suivi le programme d'éducation environnementale, mené par l'association (2011, Pointe Noire). Rénatura construit depuis 2014 un écocentre à Pointe-Noire, un lieu dédié aux thématiques environnementales, ouvert au grand public pour des conférences, des expositions permanentes et temporaires et lieu d'accueil de groupes scolaires.

Contact : Nathalie Breheret, nathalie.breheret@renatura.org

Pour plus d'informations : www.renatura.org

Lutte contre les dérèglements climatiques

Plusieurs projets financés par le PPI mettent en œuvre des actions concrètes en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques : promotion des foyers améliorés, promotion des biodigesteurs ménagés dont le gaz produit est utilisé pour cuisiner et éclairer,

mise en place de plateformes de compostage, de valorisation des déchets urbains (comme l'installation d'une unité de compostage des déchets à Lomé, cf. ci-dessous), la plantation d'arbres (comme pour les forêts villageoises au Burkina Faso par l'ONG New Tree), etc.

TOGO

Un arrondissement de Lomé libéré de ses ordures

ONG ENPRO, Écosystème Naturel Propre

Montant total du projet : 131 347 € dont 50 000 € du FFEM

Chiffres clés

- 7 490 tonnes de déchets traités
- 1 391 tonnes de compost produites
- 2 100 tonnes d'émissions de carbone évitées
- 1 plateforme de tri créée
- 41 emplois créés

Lomé (1 million d'habitants) est confronté à des difficultés de gestion des déchets ménagers. Les dépôts d'ordures sauvages et l'entassement simple des déchets à la décharge, génèrent des émissions de méthane, un puissant gaz à effet de serre, et une pollution de la nappe phréatique. Ce projet a pour objectif l'assainissement de l'environnement urbain de Lomé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet a eu comme résultats la transformation de 7 490 tonnes de déchets organiques en 1 391 tonnes de compost permettant une réduction significative des émissions de méthane. Une plateforme de tri et un hangar (1 150 m²) ont été construits et une quarantaine d'emplois créés. La suite de ce projet a été assurée avec l'appui du projet Africompost, porté par l'association française Gevalor.

Contact : Edem Komi Koledzi, edemledzi@yahoo.fr

Pour plus d'informations : www.gevalor.org/projets-compostage/lunite-de-compostage-de-lome-togo



© Silvia Ritossa



Des étapes de tri et mise en andains des déchets sur l'unité de compostage d'ENPRO. © Silvia Ritossa

BÉNIN

Valorisation de la jacinthe d'eau du lac Nokoué par le compostage

ONG ACED, ACtions pour l'Environnement et le Développement durable

Montant total du projet : 54 701 € dont 40 341 € du FFEM



Chiffres clés

- 4t de matière première pour la vannerie, produites à partir de 588 t de jacinthe
- Ramassage des jacinthes par 144 maraichers
- Plus de 5 M FCFA économisés par les maraichers sur les engrais
- Des revenus complémentaires pour 50 femmes artisanes

La jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*), l'une des 100 espèces les plus invasives au monde, prolifère dangereusement dans les eaux du lac Nokoué, site de la convention de Ramsar sur les zones humides d'importance internationale, au point de recouvrir la quasi-totalité de sa surface en période de crue. Les problèmes dus à cette prolifération sont l'eutrophisation du milieu, l'anoxie pour les poissons dont dépendent l'économie de la région et la survie de 150 espèces d'oiseaux lacustres, ainsi que de fortes émissions de méthane dégagées par la jacinthe en décomposition dans les sédiments lacustres.

Les solutions proposées par ACED sont les suivantes :

- avec l'appui de l'association française Gevalor (sur financement de la Fondation Véolia), amener les maraichers riverains du lac à ramasser la jacinthe, produire du compost et le vendre ;
- calculer les réductions de gaz à effet de serre par le compostage de la jacinthe selon une nouvelle méthodologie développée par le projet et la soumettre aux standards du carbone volontaire *Gold Standard* pour approbation/adoption. L'acquisition des crédits carbone permettra d'assurer la pérennité du projet ;
- améliorer la commercialisation de l'artisanat en jacinthe d'eau (le lac est un lieu touristique) pour apporter des revenus complémentaires aux femmes artisanes.

144 maraichers ramassent dorénavant la jacinthe d'eau et produisent du compost ; ils peuvent désormais substituer l'engrais organique à l'engrais chimique qui coûte cher et qui est difficilement disponible. L'économie estimée est de 374 sacs de 50 kg du produit N-P-K (coût d'un sac : 14 500 FCFA) soit un total d'environ 5,4 millions de FCFA pour les maraichers. Une filière économique est toutefois à développer.

Cinquante femmes ont été appuyées dans la commercialisation de produits d'artisanat à base de jacinthe (paniers, sacs, chapeaux, nattes) et sont dorénavant dotées d'un plan d'affaires fonctionnel qui devra ensuite évaluer les estimations de réduction d'émissions de méthane promises par le projet

Très peu de scientifiques étudient le compostage de cette plante (seulement 19 références existantes au monde). Gevalor est l'un des premiers à avoir élaboré la méthodologie et à l'avoir soumise à *Gold Standard* qui devra ensuite évaluer les estimations de réduction d'émissions de méthane promises par le projet.

Contact : Fréjus S. Thoto, fthoto@aced-benin.org

Pour plus d'informations : www.aced-benin.org



Ramassage de la jacinthe d'eau par les femmes sur le Lac Nokoué, Bénin. © Silvia Ritossa



La boutique d'artisanat dans le village de Ganvié. © Silvia Ritossa

Développement socio-économique local

La majorité des projets PPI contribue au développement local, tout d'abord grâce à la mise en place d'activités économiques rémunératrices qui bénéficient aux populations locales, notamment aux plus pauvres, ainsi qu'aux OSC qui les soutiennent. Ces nouvelles sources de financement de la protection de la biodiversité permettent l'autonomisation des populations et la pérennisation des activités développées dans le cadre des projets. Voici quelques exemples de telles activités, développées et appuyées par les projets du PPI :

- Écotourisme (par exemple l'observation des tortues au Congo ou des bonobos en République démocratique du Congo, cf. p. 40 et p. 37 respectivement) ;
- Exploitation et mise en place de filières de commercialisation de produits naturels à proximité d'aires protégées, tels que des filières de produits forestiers non ligneux (comme au Burkina Faso, cf. ci-contre) – miel, huile de balanites, beurre de karité, néré, gnetum, mangue et vanille sauvage, gomme arabique, etc. – ou de produits transformés – confitures et jus de fruits, savons à base d'huiles végétales, etc. La certification de filières permet de donner une valeur ajoutée sur les produits concernés. Par exemple, l'indication géographique

protégée attribuée au miel d'Oku (projet de l'ONG CAMGEW, cf. p. 45) permet de donner une véritable valeur économique à la préservation de la forêt (d'où est tiré ce miel), qui, de fait, est aujourd'hui moins dégradée par les populations locales.

- Autres types d'activités rémunératrices : apiculture, maraîchage, pisciculture, élevage d'aulacodes, de caprins et d'escargots, agroforesterie, fumage de coquillages, riziculture, chasse, etc.
- La création d'emplois rémunérés dans le cadre des projets bénéficie directement aux populations locales : patrouilleurs, écouguides, informateurs dans les villages, gardes éléphants, etc.

Ces nouvelles sources de financement de la protection de la biodiversité permettent l'autonomisation des populations et la pérennisation des activités développées dans le cadre des projets.

En préservant des écosystèmes, les projets permettent le renouvellement des ressources naturelles d'intérêt économique qui s'y trouvent. Citons par exemple la conservation des mangroves qui favorise la préservation des frayères à poissons, la plantation d'arbres qui permet l'utilisation raisonnée des produits forestiers non ligneux ou encore la mise en place d'aires marines protégées à Madagascar pour la reconstitution des populations de poulpe.

Extrait des rapports d'évaluation

« La majorité des projets financés par le PPI a une composante sociale et/ou économique forte qui contribue, à une échelle locale, à réduire la pauvreté. »

BRL Ingénierie, 2013.



Produits forestiers non ligneux. © Paul Estève



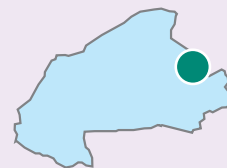
Maraîchage dans les monts bamboutos, Ouest Cameroun. © Nicolas Salain

BURKINA FASO

Des filières de produits naturels « made in Burkina »

Association FAUNE et Développement au Burkina, AFAUDEB

Montant total du projet : 65 000 € dont 45 000 € du FFEM



Chiffres clés

- 5 ZOVIC créées (4 610 ha)
- 100 000 FCFA par an et par ZOVIC de recettes issues de la petite chasse
- 100 000 FCFA par an (12 ZOVIC) de la vente de la viande des concessions de chasse
- 54 membres des CVGF formés aux techniques de guidage de petite chasse

Dans les communes de Fada N’Gourma et Matiakoali, des zones villageoises d’intérêt cynégétique (ZOVIC) visent à préserver l’environnement naturel au sein de terroirs villageois tout en valorisant la faune et les produits forestiers non ligneux au bénéfice des populations locales. AFAUDEB intervient auprès de 15 villages (300 familles) situés en périphérie d’aires protégées où les défrichements, les feux de brousse incontrôlés et d’autres pratiques menacent fortement l’écosystème local. Cette association accompagne les ZOVIC de Boumoana et de Sadpenga dans leur processus de développement : mise en place de filières de produits naturels (miel, huile de balanites et de neem, beurre de karité, savons à base d’huile, etc.). Les femmes sont fortement mobilisées dans ces activités. Les produits sont écoulés dans trois boutiques de l’association dans la ville de Fada, et dans les supermarchés de Ouagadougou.

Ce projet a permis la création de cinq nouvelles ZOVIC sur 4 610 ha dont les modalités de gestion sont définies et consignées dans des Arrêtés. La surveillance écologique de ces zones montre la présence d’une petite faune – pintades sauvages, francolins, lièvres, calaos à bec noir, gangas, grandes outardes, poules de roche – tout comme des traces de hyènes et de chacals dans la zone de Boumoana.

La collecte autorisée de produits forestiers non ligneux est réalisée sous contrôle du comité local chargé de la gestion du site. Les produits sont ensuite valorisés, ce qui nécessite la structuration et la formation technique de groupements de femmes dans les filières suivantes :

- Collecteurs : miel, farine de baobab, gousses de tamarin, gomme arabique.
- Producteurs : beurre de karité, huiles végétales (balanites, baobab, neem), savons à base d’huiles végétales (balanites, baobab, neem, beurre de karité).
- Fabricants de jus et de sirop de baobab, tamarin, gingembre et bissap (hibiscus).

Les produits de la chasse sont également valorisés :

- La petite chasse, pratiquée par des chasseurs étrangers, est organisée par les concessionnaires de grande chasse les plus proches. Les recettes résident dans le paiement de droits journaliers. Sur la totalité des 18 ZOVIC concernées, ce montant s’est élevé à 100 000 FCFA (150 euros) par an et par ZOVIC, malgré la disparité (de 10 à 400 euros selon la ZOVIC), liée à leur proximité avec les concessions de chasse, leur surface et leur intérêt cynégétique.
- Les villages périphériques aux concessions de chasse bénéficient de la rétrocession d’une partie de la viande qui en provient (pour les 12 ZOVIC concernées, revenu moyen de 100 000 FCFA soit 150 euros par an) et, en théorie, d’une partie des taxes publiques d’abattage de la grande faune (irrégulières et aléatoires dans les villages).
- 54 membres des Comités villageois de gestion de la faune ont été formés aux techniques de guidage de petite chasse.

AFAUDEB a étendu son périmètre d’action à 10 ZOVIC supplémentaires grâce aux soutiens de la coopération suisse, de l’Association *Man & Nature* (qui a permis d’intéresser une entreprise privée de la cosmétique) et du programme « Territoire de conservation » (UICN-PACO et FFEM). Sept nouvelles zones villageoises totalisent une surface de 10 000 ha.

Contact : Alexis Kaboré, alexis@adap.ch

Pour plus d’informations : www.afaudeb.org



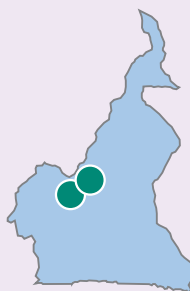
Savons de karité. © B. Mathevon

CAMEROUN

Le miel blanc d'Oku : comment un produit forestier non ligneux peut sauver tout un massif forestier

ONG CAMeroon Gender and Environment Watch, CAMGEW

Montant total du projet : 121 223 € dont 74 995 € du FFEM (2 PPI)

**Chiffres clés**

- 6 ateliers de formation en apiculture auprès de 225 personnes
- 320 ruches distribuées et près de 2 000 ruches construites par les apiculteurs
- 1 053 l de miel produits, soit 6 400 € de revenus (2013-2015)
- 200 personnes formées aux techniques d'agroforesterie
- 43 500 arbres plantés (38 ha)
- 1 800 enfants sensibilisés à la protection de l'environnement

Ce projet intervient dans une des six forêts communautaires qui composent la forêt communautaire d'Oku (30 000 ha). Cette forêt fait partie du complexe forestier du Kilum-Ijim (300 000 ha), qui a donné le nom à la première forêt communautaire créée par Birdlife en 1987, incluant le Mont Oku. Ces forêts montagneuses entrelacées de prairies sont très riches en biodiversité, en particulier ornithologique (le Touraco de Bannerman, endémique de la région, est classé en danger selon la liste rouge de l'UICN). Cette biodiversité est menacée par l'extension des terres agricoles et, surtout, par les feux de brousse provoqués par la récolte du miel sauvage et les déboisements. La flore de cette zone d'altitude est également très variée. Elle compte de nombreuses espèces comme *Prunus africana* et *Pittosporum veridiflorum* dont les produits sont très prisés par l'industrie pharmaceutique.

CAMGEW œuvre à la valorisation des produits forestiers non ligneux : le miel blanc d'Oku (qui possède une indication géographique protégée) et le *Prunus africana*, surexploité en raison de son importante valeur économique (l'écorce est utilisée comme traitement du cancer de la prostate). CAMGEW a ainsi bénéficié de deux financements PPI afin d'étendre le projet à une autre partie du massif montagneux, le Ijim.

Les communautés participent à la plantation et à l'entretien du prunus, et développent une activité économique – l'apiculture. À cette fin, plusieurs activités ont eu lieu :

- Organisation d'ateliers de formation en apiculture
- Distribution de ruches et construction de milliers de ruches par les apiculteurs
- Production de miel générant d'importants revenus
- Formation aux techniques d'agroforesterie afin d'améliorer la conservation des sols et la production des fleurs pour les abeilles
- Plantation de 43 500 arbres (notamment *Prunus Africana* et *Pittosporum veridiflorum* ainsi que d'autres espèces locales)
- Sensibilisation de milliers d'enfants à la protection de l'environnement

Contact : Emmanuel Wirsiy, camgew@gmail.com

Pour en savoir plus : www.camgew.com



Construction d'une ruche traditionnelle. © Nicolas Salaün



Transport des ruches en forêt. © Alexis Huguet



Du local à l'international, une communication très active

Une communication importante a eu lieu au travers de différents médias et auprès de publics variés tout au long des quatre phases du PPI, avec une cinquantaine d'émissions de radio, la plupart à l'international, des reportages diffusés au niveau national, une dizaine d'articles à portée nationale, voire internationale.



Réserve de Mak-Betchou, Cameroun. © Nicolas Salaun

Des articles sur le PPI et sur les partenaires locaux du programme ont été publiés dans une quinzaine d'exemplaires de la lettre d'information mensuelle *Nouvelles des Aires Protégées en Afrique* de l'UICN. 25 interviews de gestionnaires d'ONG ont été mises en ligne sur le site de l'UICN et diffusées chaque mois à environ 200 partenaires. Un recueil d'interviews a été également réalisé et est disponible en version papier et numérique³.

Divers événements ont eu lieu, auprès du grand public mais aussi des scientifiques, des décideurs, des opérateurs et de la société civile en général : séminaires internationaux, ateliers de travail, ateliers de restitution, forums nationaux, régionaux et thématiques...

Le PPI a été relayé lors d'événements internationaux dont voici quelques exemples :

- Congrès mondial de la Nature de l'UICN en 2012 à Jeju en Corée du Sud
- Conférence ministérielle sur les forêts tropicales pour la réactualisation du Livre Blanc en février 2012
- Table ronde sur le braconnage réunissant des chefs d'État africains qui ont participé au Sommet pour la Paix et la Stabilité en Afrique les 5 et 6 décembre 2013
- Congrès mondial des Parcs (12-19 novembre 2014), Sydney, Australie
- Conférence de Paris sur le Climat (COP21) en décembre 2015

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN (Hawaï, 1-10 septembre 2016) est un moment favorable pour mettre en exergue les initiatives menées par la société civile africaine en matière d'environnement. À cette occasion, l'UICN-CF organise un événement parallèle afin de célébrer les 10 ans du PPI.

En 10 ans, le PPI a soutenu plus de 180 projets portés par 144 organisations locales. Malgré des rencontres organisées lors d'ateliers dans la sous-région, la plupart de ces organisations du PPI se connaissent assez mal. Les 10 ans constituent une occasion unique de rassembler les acteurs clés de ce programme dans un pays africain afin de valoriser la « communauté des acteurs » du PPI. Un forum est ainsi organisé au Cameroun fin 2016 afin de clôturer ces 10 ans sur un bilan particulièrement positif et d'identifier les prochains défis environnementaux à relever pour les acteurs de la société civile africaine.

³ Recueil téléchargeable à : <https://portals.iucn.org/library/node/45899>

Le PPI dans les médias

Radio

- 49 émissions sur RFI dans *C'est pas du vent*, *Les visiteurs du Jour*, *Le coq chante*, *Chroniques sciences*, *Grand reportage* et *Reines d'Afrique*
- 3 émissions à France Culture dans *Tout un monde*

TV

- 3 reportages (d'autres devraient être réalisés prochainement)
- France 5 – Émission *Le monde en face*
- ORTB (Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin)
- Viasat1 au Ghana

Presse écrite

- 5 articles dans *Terre sauvage* (magazine mensuel français)
- 1 article dans *Gabon Eco* (quotidien d'informations en ligne)
- 2 articles dans *La Lettre Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest* (UICN)
- 1 article dans *New Crusading Guide* (quotidien d'informations ghanéen)
- 2 articles dans *Espaces naturels* (revue trimestrielle de l'Aten, groupement d'intérêt public français)
- 1 article sur le site internet de RFI
- De nombreux articles dans la presse locale

Reportages vidéo (à visionner sur YouTube*)

- Reportage ACREST, Cameroun
- Reportage *African Marine Mammal Conservation Organization* (AMMCO, Cameroun)
- Reportage *Cameroon Gender and Environment Watch* (CAMGEW, Cameroun)
- Reportage *Environment and Rural Development Foundation* (ERuDeF, Cameroun)
- Reportage *Tropical Forest and Rural Development* (TF-RD, Cameroun)
- Cameroun: des mots à l'action, société civile et défis de conservation de la Nature.
- Société civile et conservation de la Nature : la caravane de l'apiculture du PPI-FFEM

Ainsi que les communiqués et les dossiers de presse du FFEM et de l'UICN-CF...

Pour plus d'informations : www.ffem.fr/accueil-FFEM/PPI

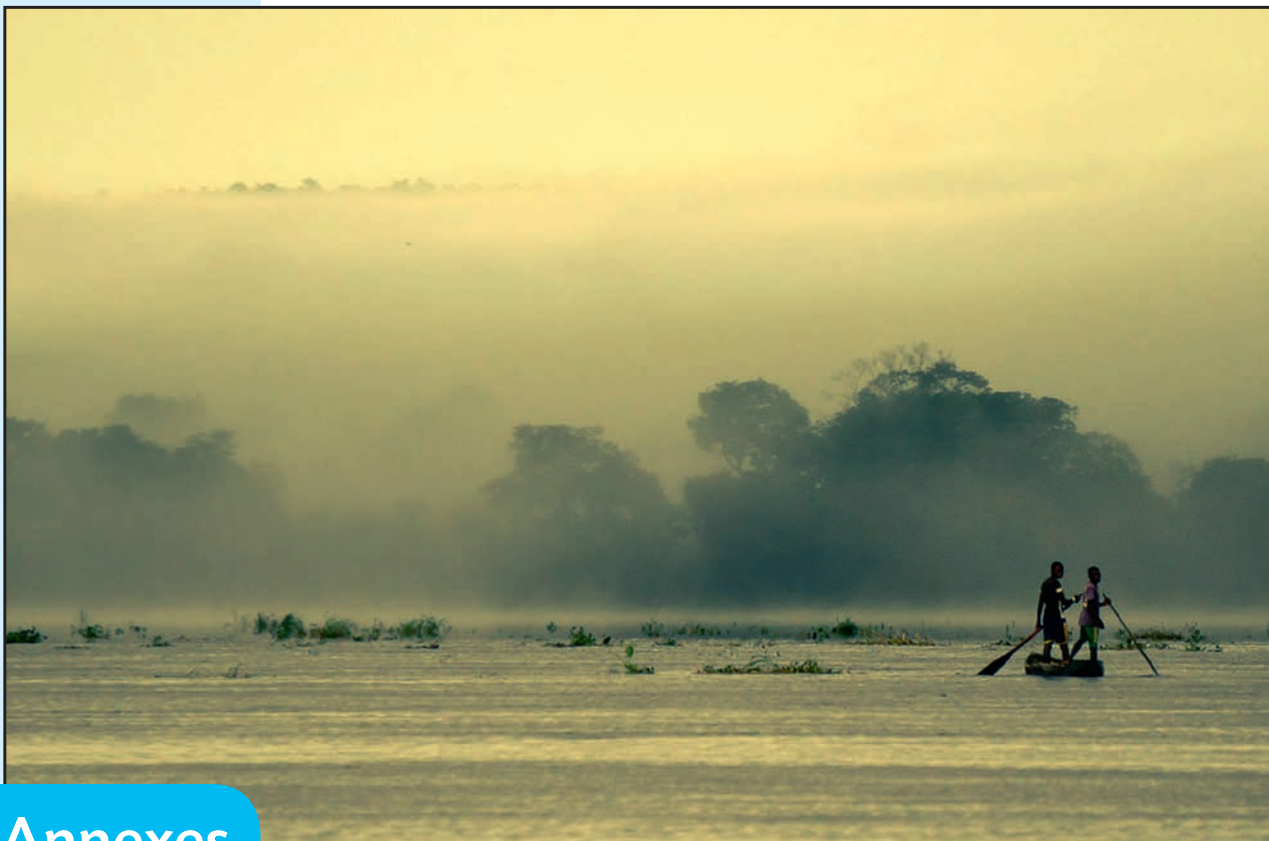
* www.youtube.com/channel/UCfhRF0u7l_OwTl2t0HnB0yww

Un nouveau PPI sur la période 2016-2019 : LE PPI 5

Les évaluations du PPI depuis 2016 ont montré les impacts positifs du PPI en matière de renforcement des capacités de la société civile, de conservation de la biodiversité et de développement économique local. Le programme, en contribuant à améliorer la gouvernance des processus de conservation, dispose d'une importante reconnaissance dans le milieu africain de la conservation.

Dès 2016, une nouvelle phase poursuivra les actions du PPI pour renforcer l'influence de la société civile et des collectivités décentralisées en Afrique de l'Ouest et Centrale, en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre les dérèglements climatiques à travers des solutions fondées sur la nature*. En partenariat avec le Comité français de l'UICN et l'UICN-PACO, elle consistera à mettre en œuvre et gérer des projets de conservation et de lutte contre les dérèglements climatiques en développant des solutions fondées sur la nature initiées par les OSC et à renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des OSC.

Le programme sera financé sur 3 ans avec une contribution de 3 millions d'euros du FFEM. De nouveaux partenaires seront associés à ce PPI5, en particulier le CEPF (*Critical Ecosystem Partnership Fund*), le Comité néerlandais de l'UICN et la Fondation MAVIA.



Pêcheurs sur le fleuve Congo, République démocratique du Congo. © François Nègre

Acronymes et abréviations

Pour les acronymes des organisations partenaires de la société civile, voir l'annexe page 54.

AFD	Agence Française de Développement
COP	Conférence des Parties
CT	Collectivité territoriale
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
GIZ	Agence de coopération allemande (<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>)
MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
MEEM	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune, Cameroun
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PACO	Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPI	Programme de Petites Initiatives
RDC	République démocratique du Congo
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UICN-CF	Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USD	Dollar américain
ZOVIC	Zone villageoise d'intérêt cynégétique

Les 181 projets du PPI (2006-2016)

Pays	Projet	OSC*	Thématique principale**	Montant total	Part du financement FFEM
Algérie	Réserve forestière en zone steppique de Djelfa	ASJDN	AP	50 000 €	75 %
	Développement de l'apiculture dans les zones de mangroves mises en défens	AFEL	AP	39 700 €	75 %
Bénin	Valorisation des déchets ménagers de la ville de Parakou	PLANETE CONTACT	COMP	214 499 €	41 %
	Valorisation de la jacinthe d'eau du lac Nokoué par le compostage	ACED	COMP	54 701 €	74 %
	Valorisation écotouristique du sanctuaire d'oiseaux d'eau du lac Nokoué	BEES	ECO	72 826 €	48 %
	Application de la loi sur la faune au Bénin	Nature Tropicale	LAB	46 195 €	49 %
	Renforcement de la gestion durable des écosystèmes d'Agonvé	CIDEV	AP	26 692 €	75 %
	Conservation et valorisation du sanctuaire des oiseaux du Lac Nokoué	BEES	AP	62 445 €	70 %
	Gestion communautaire des ressources naturelles et réduction de la pauvreté autour de la vallée du Sitatunga	CREDI-ONG	AP	40 534 €	62 %
	Piment, source de revenus pour réduire les conflits humains-éléphants	U-AVIGREF	FIL	59 550 €	76 %
	Aménagement et gestion traditionnelle de la galerie forestière de Adjiro	FAT	FOR	80 200 €	56 %
	Création d'un espace transfrontalier de conservation des hippopotames	AVPN	AP	131 000 €	30 %
	Adaptation d'une trousse à outils de gestion environnementale	ABPEE	Autres	30 000 €	33 %
	Préservation de la mangrove de la lagune côtière Sud-Bénin	AFEL	AP	36 000 €	50 %
	Conservation et valorisation de la forêt sacrée de Kpinkonzoumé et de l'îlot forestier de Houanvé	CERGET	AP	32 993 €	64 %
	Développement et promotion de l'écotourisme dans la région du Lac Ahémé	ECO BENIN	ECO	57 147 €	74 %
	Protection et valorisation participative du 'Corridor du Sitatunga' à Zinvié-Kpotomey	CREDI-ONG	AP	78 989 €	36 %
	Recyclage des pneus usagés pour la réduction de la pollution atmosphérique à Parakou	UNSO Group	AUTRES	16 518 €	75 %
	Aménagement et gestion d'une zone protégée traditionnellement	FAT	FOR	58 100 €	67 %
	Aménagement d'un jardin botanique à vocation médicinale	CIED	ESP	50 000 €	60 %
Burkina Faso	Gestion forestière durable et valorisation agricole des déchets en zone sahélienne	Impulsion	FOR	70 015 €	50 %
	Valorisation des déchets d'animaux par bio-digested dans la région du Nord	ASE	FAB	81 956 €	49 %
	Valorisation écotouristique de la mare aux hippopotames	AGEREF	ECO	138 000 €	28 %
	Création de 10 forêts villageoises et la promotion d'activités génératrices de revenus	New Tree	FOR	90 075 €	48 %
	Renforcement et valorisation de la zone villageoise d'intérêt cynégétique (ZOVIC) de Boumoana, Province du Gourma	AFAUDEB	FIL	65 500 €	62 %
	Gestion participative de la mare d'Oursi	NATURAMA	AP	108 000 €	28 %
	Réserve Naturelle Communautaire « GABIA-GAO » de Production et de Gestion Durable de la Faune Sauvage et de son Habitat	OND	FOR	112 598 €	28 %
	Appui aux tradipraticiens de l'ATTPH pour la protection d'espèces médicinales menacées dans l'ouest du Burkina Faso	GERES	ESP	42 356 €	48 %
	Élevage de l'autruche ouest-africaine en vue de sa réintroduction au Burkina	CDPF	ESP	95 794 €	52 %
Burundi	Gestion participative du Parc National de la Ruvubu	AGDB	AP	71 230 €	69 %
	Aménagement et renforcement de l'intégrité écologique de la Réserve de Vyanda	ERB	AP	50 190 €	65 %
	Restauration des conditions éco-climatiques du lac Rweru	APRN/BEPB	AUTRES	42 000 €	75 %
	Protection de l'habitat et des populations d'hippopotames dans le nord-est du lac Tanganyika	ACVE	ESP	136 038 €	39 %
Cambodge	Implication des pêcheurs dans la conservation dans la Réserve Naturelle de la Rusizi	ABO	AP	101 305 €	49 %
	Savoirs médicaux traditionnels et jardin de plantes médicinales	Nomad RSI	ESP	36 100 €	49 %
Cameroun	Conservation et développement local dans la Réserve de faune de Douala-Edea	KUDATUBE	ESP	40 559 €	50 %
	Certification de trois forêts communautaires en préparation à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire FLEGT	ADECOL	FOR	44 000 €	75 %
	Foresterie communautaire de Kossa - Cameroun	GREENSAFE	FOR	74 918 €	61 %
	Coexistence humains-éléphants, Parc National de Waza	ACODED	CHF	44 000 €	27 %
	Préservation et valorisation du massif forestier de Ngog-Mapubi-Dibang	CEW	ECO	46 941 €	75 %
	Éducation environnementale et production de cacao en périphérie Nord de la Réserve de biosphère du Dja	TF-RD	FIL	103 000 €	34 %
	Régénération et valorisation des produits forestiers non ligneux par les femmes autour de la Réserve de Biosphère du Dja	AAFEEN	FIL	36 976 €	74 %
	Participatory Oku Community Forest management through forest regeneration and apiculture for livelihood improvement	CAMGEW	FIL	46 341 €	64 %
	Création et gestion du sanctuaire des chimpanzés à Mak-Betchou	ERuDef	AP	150 000 €	30 %
	Accompagnement des communautés dans le processus de gestion durable des forêts communautaires	ROSE	FOR	50 000 €	75 %
	Coexistence humains-éléphants dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun	ACODED	CHF	38 231 €	48 %
	Reforestation et pratiques de cuisson durable autour des aires protégées des Monts Bamboutos	ACREST	FAB	58 386 €	60 %
	Suivi des mammifères marins et protection du lamantin africain sur le littoral camerounais	AMMCO	ESP	100 656 €	43 %
	Participatory Kilum-Ijim Mountain Forest management through forest regeneration and apiculture for livelihood improvement	CAMGEW	FIL	74 880 €	61 %

* Pour les acronymes des OSC, cf. p. 54

** Thématiques :

AP Aires protégées

AUTRES Autres thématiques

CHF Résolution des conflits homme-faune

COMP Compostage

ECO

EDU

ESP

FA/B

Écotourisme

Éducation

Sauvegarde des espèces

Foyers améliorés / Bio-digested

FIL

FOR

GRN

LAB

Filières d'économie verte

Foresterie

Gestion des ressources naturelles

Lutte anti-braconnage

Pays	Projet	OSC*	Thématique principale**	Montant total	Part du financement FFEM
Cameroun	Valorisation de produits agro-forestiers (cacao-moabi) à la périphérie de la Réserve de Biosphère du Dja	TF-RD	FIL	110 000 €	27 %
	Promotion des produits forestiers non ligneux : démarche de conservation de la biodiversité et de développement communal	ACFCam	FIL	64 862 €	50 %
	Promotion de l'écotourisme par les Bagyéli de Campo- Ma'an	ONED	ECO	77 437 €	52 %
	Community-based Management and Conservation of Great Apes in SW Cameroon	ERuDef	AP	103 983 €	38 %
	Appui à la gestion durable des ressources des forêts communautaires	ROSE	FOR	79 600 €	50 %
	Compostage des ordures ménagères dans la ville de Dschang	ERA	COMP	98 886 €	49 %
	Projet de conservation des tortues marines KUDU PROJET CAMEROUN	KUDATUBE	ESP	20 292 €	43 %
	Sécurisation des corridors de migration de la faune sauvage de l'ouest de l'UTO Benoué	MRC	CHF	31 674 €	60 %
	Mainstreaming innovative technologies into the Management of Great Apes Populations in the Tofala Hill Wildlife Sanctuary	ERuDef	ESP	34 511 €	58 %
Cap-Vert	Gestion des grands singes et des agro-forêts à base de cacao à la périphérie de la Réserve de Biosphère du Dja	TF-RD	FIL	23 000 €	87 %
	Conservation intégrée des écosystèmes des Terras Salgadas (île de Maio)	FMB	AP	44 827 €	73 %
Colombie	Préservation de la biodiversité de la Réserve Naturelle de Santa Luzia à travers les communautés de pêcheurs de Sao Vicente, Santo Antao et Sao Nicolao	AAC	FIL	55 589 €	50 %
	Récupération foncière et préservation de la biodiversité au profit des communautés indiennes de la Sierra Nevada de Santa Marta	TIA	AUTRES	221 000 €	23 %
Comores	Appui au développement écotouristique de Mohéli et au renforcement des Associations Ulanga	FADESIM	ECO	60 200 €	81 %
Congo	La coopérative des chasseurs de Loaka au secours des gorilles de plaine de l'ouest	ESI Congo	ESP	24 000 €	50 %
	Appui à la gestion durable des pêcheries	WCS	FIL	76 333 €	33 %
	Les communautés de Kakamoeka engagées pour la protection des gorilles de la forêt de Mayombe	ESI Congo	ESP	53 891 €	47 %
	Enfin un écocentre à Pointe-Noire !	Rénatura	EDU	126 264 €	40 %
	Conservation des tortues marines en République du Congo : renforcement des outils scientifiques et tourisme communautaire	Rénatura	ECO	67 957 €	50 %
	Appui aux chasseurs de Loaka pour la protection des gorilles des plaines de l'Ouest de la forêt de Mayombe	ESI Congo	ESP	34 533 €	58 %
	Étude et sauvegarde des tortues marines en République du Congo	Rénatura	ESP	115 790 €	35 %
	Programme d'éducation environnementale	HELP CONGO	EDU	142 500 €	21 %
	Alternatives à la chasse dans la zone de l'aire conservée des communautés d'Ibolo-Koundoumou et les villages périphériques	CFC	AP	76 636 €	50 %
Côte d'Ivoire	Projet pilote d'appui aux apiculteurs riverains du Parc National de Comoé	N'TABET	FIL	91 279 €	47 %
	Projet de conservation de tortues marines en Côte d'Ivoire	SOS Dassioko	ESP	112 402 €	17 %
	Conservation communautaire de primates en danger d'extinction en Côte d'Ivoire	ACB-CI	ESP	85 167 €	47 %
Gabon	Appui aux communautés rurales du Complexe d'Aires Protégées de Gamba dans la gestion durable et concertée de leurs ressources naturelles	IBONGA-ACPE	AP	88 890 €	37 %
	Enabling effective community participation in the management of National Parks in Gabon	BRAINFOREST	AP	91 900 €	44 %
	L'écotourisme, vers une préservation durable de la biodiversité ogivine	FIGET	ECO	60 430 €	50 %
	Renforcement des capacités du Parc National de Moukalaba-Doudou dans la conservation des grands singes du Gabon	PROGRAM	ESP	134 193 €	15 %
	Un écomusée pour le Haut-Ogooué	MTN	EDU	30 000 €	50 %
	Éducation et interprétation touristique dans le Complexe d'Aires protégées de Gamba	IBONGA-ACPE	ECO	100 000 €	50 %
	Réduction des pressions anthropiques sur les plages de ponte des tortues luths à Pongara	ASF	ESP	67 712 €	59 %
	Écotourisme et protection des tortues marines	Gabon Environnement	ESP	59 818 €	67 %
	Conservation de la mangrove du Parc National d'Akanda	CADDE	AP	41 415 €	75 %
	Développement de l'écotourisme communautaire au village de Doussala	PROGRAM	ECO	66 084 €	72 %
	Les enfants du Gabon vert	MTN	EDU	30 000 €	79 %
	Formation des jeunes à la protection des ressources naturelles et de la biodiversité	Les Amis du Pangolin	EDU	12 883 €	78 %
	Tourisme communautaire « Mogheso » dans le Parc National de la Lopé	MOGHESO	ECO	42 000 €	71 %
	Ecotourisme baka autour du Parc National de Minkébé Ouest	EDZENGUI	ECO	55 000 €	47 %
	Sensibilisation à l'environnement dans les aires protégées de Gamba	IBONGA-ACPE	EDU	85 000 €	41 %
Ghana	Conserving the Wetlands of the Keta Lagoon Complex	ATIDEV	FOR	42 000 €	75 %
	Conservation of Anlo Beach Wetlands	FON	FOR	73 765 €	43 %
	Biodiversity conservation and rural livelihoods reinforcement in the Mole National Park	NORTHCODE	AP	98 326 €	39 %
	Collaborative Ecosystem Conservation of Ghana's Lake Bosumtwi Basin	A Rocha Ghana	AP	70 370 €	50 %
	Creation of a Community-managed Forest in Western Ghana and Potential Trans-border Reserve with Côte d'Ivoire	WAPCA	AP	93 900 €	35 %
	Amanzule Marine Turtle Conservation Project	GWS	ESP	70 000 €	50 %
	Amansuri Estuary and Mangrove and Swamp Forest Conservation Project	GWS	ECO	88 708 €	50 %

Pays	Projet	OSC*	Thématique principale**	Montant total	Part du financement FFEM
Guinée	Appui à la conservation de la biodiversité de la forêt classée de Ziam et à la réduction des conflits hommes-éléphants dans la zone périphérique	ACAD	CHF	81 736 €	42 %
	Guinée – Application de la Loi faunique	WCP	LAB	77 358 €	39 %
Guinée-Bissau	Gestion durable et éducation environnementale dans le Parc Naturel des lagunes de Cufada	Gaeca Palmeirinha	FIL	64 333 €	44 %
Laos	Programme de conservation de l'éléphant au Laos	ElefantAsia	ESP	184 001 €	27 %
Liberia	Strengthening Biodiversity Conservation through Co-Forest Management around Wonegizi National Forest	VOSIED	AP	80 000 €	50 %
Madagascar	Appui à la gestion des ressources naturelles du Complexe Mangoky-Ihotry	Asity	AP	74 217 €	50 %
	Protection de la biodiversité de la Réserve d'Ambodiravay	HœE	FIL	78 990 €	42 %
	Conserving mangroves through community-based mangrove REDD+ in Madagascar	Blue Ventures	AP	70 719 €	46 %
	Protéger les reptiles et amphibiens endémiques de Madagascar par la gestion durable d'aires protégées de Catégorie VI	Madagasikara Voakajy	AP	160 556 €	30 %
	Développement de l'écotourisme baleinier durable à Madagascar et contribution au référentiel scientifique des baleines à bosse de l'Océan Indien	Cétamada	ECO	80 800 €	56 %
	Restauration forestière et nouvelles techniques d'exploitations des versants pour contribuer à la conservation du corridor Ankeniheny-Zahamena	FAMA	FOR	22 650 €	49 %
	Promotion d'une gestion durable à base communautaire des ressources naturelles de Pointe à Larrée	MBG	AP	70 430 €	50 %
	Appui à la société civile pour une pêche responsable dans la baie d'Antongil - en appui à la Plateforme de Concertation et de Développement Durable de la Baie d'Antongil	WCS	AP	111 577 €	45 %
	Mise en réseau des clubs environnementaux des jeunes (vintsy) pour la préservation du corridor forestier sud-est	WWF	EDU	99 200 €	37 %
	Appui à la gestion communautaire des ressources naturelles du Complexe Mahavavy Kinkony	Asity	AP	65 430 €	50 %
	Proposition d'extension marine du Parc National de Kirindy Mite	Blue Ventures	AP	192 120 €	26 %
	Valorisation durable des ressources naturelles des Aires Protégées de l'île de Sainte Marie	FANAMBY	ECO	112 600 €	44 %
	Gestion durable des ressources naturelles dans le district d'Anosibe An' Ala	Madagasikara Voakajy	AP	100 200 €	50 %
	Valorisation des produits de la biodiversité par le secteur privé	HœE	FIL	100 000 €	30 %
	Valorisation de la biodiversité par la vente de produits au secteur privé international	HœE	FIL	101 820 €	49 %
	Mise en place d'aire protégée de catégorie V de l'UICN	FANAMBY	AP	70 200 €	50 %
	Maintien du corridor biologique entre les parcs de Ranomafana et Andringitra	APMM	ECO	60 000 €	50 %
	Réserve marine et gestion des ressources halieutiques	WCS	AP	130 000 €	38 %
	Valorisation des déchets ménagers de la ville de Mahajanga	Gevalor	COMP	225 000 €	22 %
	Appui au développement communautaire d'un écotourisme baleinier durable à Sainte Marie	Megaptera	ECO	70 836 €	71 %
	FONIALA, ateliers et créations itinérantes solidaires	2HY-Faire lien	EDU	66 564 €	33 %
	Valorisation des forêts de Tapia par la soie sauvage sur les hauts plateaux malgaches	Ny tanintsika	FIL	44 238 €	68 %
Maroc	Maîtrise de la consommation d'énergie dans les ménages de Larache	ECODEL	AUTRES	89 600 €	28 %
Mauritanie	Gestion durable et concertée de la pêche à Mâl	Nature Mauritanie	GRN	75 000 €	47 %
	Création d'une aire saharienne protégée à gestion communautaire à Ouadane	UICN Mauritanie	AP	125 000 €	40 %
Mozambique	Accès d'une structure de compostage de déchets urbains aux crédits carbone	Terra Nova	COMP	66 900 €	75 %
	A Hi Zemeni Chemucane Support Project	ASLF	ECO	58 000 €	14 %
	Gestion durable du conflit homme / éléphants dans la zone de Quiterajo	Cabo Delgado Biodiversity and Tourism Limitada	CHF	174 200 €	29 %
Multi-pays	Projet pour l'Application de la Loi sur la Faune en Afrique	EAGLE	LAB	457 838 €	26 %
	Structuration du Réseau Rastoma, renforcement des capacités de ses acteurs et participation au développement des Aires Marines Protégées en Afrique Centrale	RASTOMA	ESP	165 362 €	73 %
Niger	Pisciculture en bordure du Parc National du W	COECO & BAIL	FIL	175 000 €	24 %
	Conservation des girafes du Niger et développement communautaire	ASGN	ESP	96 500 €	49 %
	Renforcement de la population d'autruches à cou rouge en captivité à Kellé	SCF-CERNK	ESP	184 500 €	18 %
	Création d'une aire protégée communautaire pour la conservation de l'hippopotame	Noé Conservation	AP	77 000 €	65 %
Nigeria	Une protection renforcée de 3 forêts adjacentes pour dynamiser l'économie locale	CERCOPAN	FOR	137 102 €	36 %
Nouvelle-Calédonie	Conservation et développement maîtrisé de l'observation des baleines à bosse dans le Pacifique Sud	Opération Cétacés	ESP	129 853 €	28 %
Polynésie	Malle pédagogique sur les tortues marines du Pacifique	Te mana o te moana	EDU	66 531 €	22 %
République centrafricaine	Initiatives locales d'écodéveloppement	RICAGIRN	GRN	53 333 €	75 %
	Conservation de la grande faune emblématique des zones cynégétiques villageoises	APFC	ESP	301 050 €	16 %

Pays	Projet	OSC*	Thématique principale**	Montant total	Part du financement FFEM
République démocratique du Congo	Médiation dans le Parc National des Virunga	SOPR	AUTRES	46 828 €	75 %
	Structuration de la Réserve communautaire des bonobos d'Iyondje	LFB	AP	70 253 €	40 %
	Protection des bonobos par la création d'une réserve communautaire	MMT	ESP	86 000 €	41 %
	Gestion durable des ressources forestières et approche genre dans le paysage de Maringa-Lopori-Wamba	REFADD	FIL	37 500 €	73 %
	Protection du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) contre le braconnage et l'exploitation forestière artisanale	IFEPAD	FIL	45 940 €	75 %
	Appui à la lutte anti-braconnage et à l'application effective de la loi faunique dans le Landscape de Maringa Lopori Wamba (MLW)	JURISTRALE	LAB	91 276 €	46 %
	Suivi et protection des tortues marines au littoral de MUANDA/RDC	ACODES	ESP	82 520 €	45 %
	Développement de l'élevage caprin villageois pour la préservation du bonobo de Basankusu et Bolomba	GACEBB	FIL	25 000 €	60 %
	Appui au développement socio-économique dans le Domaine de Chasse de Rutshuru (DCR) pour diminuer les pressions sur le Parc National des Virunga (PNVI)	SOPR	AUTRES	43 008 €	74 %
	Conservation de zones de Frayère du lac Albert	GRAPEDECO - ACPF	GRN	48 350 €	72 %
	Inventaire biologique participatif dans quatre forêts communautaires à Walikale, Nord-Kivu	Réseau CREF	FOR	42 967 €	76 %
	Développement des cacaoyères ombragées	DML	FIL	67 000 €	50 %
	Projet de contribution à la gestion intégrée de la Réserve de Sarambwe	VONA	AP	66 175 €	30 %
	Mise en place de 5 étangs piscicoles pilotes dans Basankusu et Bolomba pour la préservation des bonobos	GACEBB	GRN	30 000 €	67 %
	Développement d'une agriculture durable et protection du bonobo dans le territoire de Bolobo	MMT	GRN	25 410 €	79 %
Rwanda	Conservation durable de la biodiversité du Parc National de l'Akagera	RECOR	AP	56 684 €	71 %
Sao Tomé-et-Principe	Écotourisme de vision des cétacés à Sao Tomé	MARAPA	ECO	35 740 €	75 %
	Création d'un musée de la mer et de la pêche artisanale à Sao Tomé	MARAPA	EDU	31 434 €	74 %
	Développement et valorisation du Jardin Botanique de Bom Sucesso	Association Monte Pico	ESP	45 810 €	71 %
	Renforcement de l'adoption de pratiques de pêche responsable	MARAPA	ECO	30 798 €	75 %
Sénégal	Valorisation de l'entrepreneuriat féminin à travers la commercialisation et la vente de coquillages	APTE	FIL	50 341 €	71 %
	Deficharpa	Nébédary	AUTRES	329 953 €	9 %
	Appui à la mise en place de la Réserve Communautaire de Dindéfelo	Neene Ladde	ESP	76 420 €	50 %
	Projet de mise en aménagement participatif des forêts	Région de Fatick	FOR	74 476 €	32 %
	Promotion des techniques agro-écologiques face aux changements climatiques	ENDA	AUTRES	71 500 €	49 %
	Préservation et valorisation de la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou	Tambacounda	AP	154 300 €	32 %
	Action pour la conservation et la gestion des populations de lamantins du Sénégal	Noé Conservation	ESP	50 500 €	40 %
	Aire du Patrimoine régional des Trois Marigots	Wetlands International	GRN	113 890 €	44 %
	Conservatoire des plantes médicinales	Santorun	FIL	66 514 €	63 %
Sierra Leone	Conservation of Aberdeen creek for People and Birds	SLCS	ESP	50 000 €	50 %
Tchad	Mise en place d'un système de gestion durable des ressources naturelles en périphérie du Parc National de Sena Oura	Instances locales d'orientation et décision de Dari et de Goumadji	GRN	16 060 €	50 %
	Appui à la préservation des ressources naturelles de l'Espace Lacustre de Fianga	Instances Locales d'Orientation et de Décision de Fianga	GRN	45 914 €	50 %
Togo	Mise en place et valorisation d'une zone tampon autour du Parc Togodo Sud	ADT	FIL	62 247 €	70 %
	Renforcement de la conservation du complexe forestier d'Alibi-Abdoulaye	AE2D	FOR	83 097 €	55 %
	Gestion durable de l'entomofaune dans la forêt classée de Missahoe	Les Compagnons Ruraux (LCR)	FIL	40 073 €	75 %
	Togo - Application de la Loi sur la Faune et la Flore (TALFF)	ANCE	LAB	86 942 €	40 %
	Valorisation de déchets organiques en biogaz : promotion et appropriation de bio-digesteurs pour des exploitations collectives	ENPRO	FAB	47 000 €	50 %
	Installation d'une unité de compostage des déchets à Lomé	ENPRO	COMP	131 347 €	38 %
	Valorisation de la biodiversité de la forêt classée d'Assimé	JVE	AP	33 695 €	74 %
	Valorisation de la biodiversité de la forêt communautaire d'Alibi	AE2D	FOR	60 450 €	63 %

Les organisations de la société civile partenaires du PPI (2016)

ALGÉRIE

ASJDN

Association Scientifique des Jeunes Découvertes de la Nature

Ferhat Bouzenoun, bouzenoun@hotmail.com

asjdn.dz@hotmail.com

17 rue Harriched Ali Alger - BP 103

Ferhat Boussaad – Alger 16400

www.facebook.com/acedong

BÉNIN

ABPEE

Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale

A. Marcel Baglo, focalben@firstnet.bj

Bourse de Travail, 4e bureau côté rail, 07 BP 505 Sainte Rita, Cotonou, Bénin

ACED

Actions pour l'Environnement et le Développement durable

Thoto S. Fréjus, contact@aced-benin.org

www.aced-benin.org/fr

www.facebook.com/acedong

AVPN (devenu AMN)

Association Vive le Paysan Nouveau

Codjo Bada

BP 57, Dogbo, département du Mono, Bénin

AFF

Association des femmes exploitantes de la lagune

Pio Dossou-Yovo, piodyovo@yahoo.fr

BEES

Benin Environment and Education Society

Maximin Djondo, bees@hotmail.fr; bees@bees-ong.org

03 BP 779 Jericho, Cotonou, Bénin

Tél. +229 97 167 835 / +229 68 915 275

www.bees-ong.org

www.facebook.com/ong.bees

CERGET

Centre de recherche pour la gestion de la biodiversité et du terroir

Sévérin Tchibozo, tchisev@yahoo.fr

04 BP. 0385 Cotonou, Bénin

Tél. +229 21 35 30 95 / 95 06 39 50

www.cerget.org

CIDEV

Centre d'Intervention pour le Développement

Dieudonné Konnon, cidevong@yahoo.fr; dkonnon@yahoo.fr

072 BP: 228 Cotonou, Bénin

www.cidev-ong.org

CIED

Comité Intercommunal d'Éco Développement

Tchombé Sossa, smyth2fr@yahoo.fr

BP 46 Grand-Popo, Bénin

Tél. +229 22 43 09 47 / 90 08 09 43 / 97 64 24 44

CREDI-ONG

Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré

Martial K. Kouderin, crediong@credi-ong.org

www.facebook.com/Credi-Ong-1618375021817052

http://credi-ong.org

ECO BENIN

Gautier Amoussou, ecobenin@yahoo.fr

contact@ecobenin.org

Abomey-Calavi, Zone de l'IITA, Rue début Clôture IITA

Immeuble Confhôtel, 04 BP 0338 Cadjèhoun, Bénin

Tél. +229 95 28 52 20 / 97 27 31 57

www.ecobenin.org / www.ecobenin.africa-web.org

BÉNIN

FAT

Ferme Apicole de Tobé

Alain Ratié, algiatie@hotmail.com

03 BP 1586, Cotonou, Bénin

BP 29 Banté, lieu dit Tobé, arrondissement de Koko, Commune de Banté, Bénin

Tél. +229 21 30 28 65 / 97 64 41 22

NATURE TROPICALE

Josea S. Dossou-Bodjrenou, ntongmu@yahoo.com

Tél. +229 21 33 37 73

www.facebook.com/Nature-Tropicale-ONG-Benin-116227981775185/

www.naturetropicale.org

PLANETE CONTACT

Raoul Modeste Mbida, Adecol1977@yahoo.fr

U-AVIGREF

Union des Associations villageoises de gestion des ressources de faune

Yantibossi Kiansi, kyantibossi@yahoo.fr

www.avigref-pendjari.jimdo.com

UNSO - GROUP

Yaou Léon Zoundoh

Tél. +229 23 61 10 23

BURKINA FASO

AFAUDEB

Association Faune et Développement au Burkina

Alexis Kabore, alexis@adap.ch

www.afaudeb.org

www.facebook.com/Afaudeb-1407970556129614

AGEREF

Association de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune

Zossoun Millogo, zossoun.millogo@yahoo.fr

www.agerefcl.org

ASE

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement

René Ouïgba, aseitd@yahoo.fr

CDPF

Centre pour le Développement de la Production Faunique

Clark Lungren, cglungren@yahoo.fr

BP 5570 Ouagadougou 01

Province du Kadiogo, Burkina Faso

GERES

Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarité

Marc Olivier, projetphava@yahoo.fr

BP 12 21, Bobo Dioulasso, Burkina Faso

Tél. +226 20 97 01 48

www.geres.eu/en

IMPULSION

Barthélémy Semde, associationimpulsion@gmail.com

Tél. +226 50 37 52 78

www.associationimpulsion.org

NATURAMA

Georges Henry Oueda, naturama@fasonet.bf

01 BP 6133 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tél. +226 50373240 / 62 / Fax : +226 50 37 28 86

www.naturama.org

www.facebook.com/lanature.net

NEW TREE

Franziska Kaguembega, kaguembega@newtree.org

www.newtree.org/index.php?article_id=1&clang=2

BURKINA FASO**OND**

Organisation Yinéyinédién pour la Nature et le Développement Durable

yinenod@yahoo.fr

BP 110 Léo, Burkina Faso

Tél. +226 70 72 16 21

www.ond-burkina.org

BURUNDI**ACVE**

Action Ceinture Verte pour l'Environnement

Albert Mbonerane, cluteribiti@yahoo.fr

ABO

Association Burundaise pour la protection des Oiseaux

Dieudonné Bizimana, bizdieu@yahoo.fr, aboburundi@yahoo.fr

www.abo-conservation-bi.org

AGDB

Association pour la Gestion Durable de la Biodiversité au Burundi

Prime Makenze, agdbbur@yahoo.fr

APRN/BEPB

Association Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-Être de la Population au Burundi

Alexis Nikiza, aprnbepp@yahoo.fr

ERB

Empowering Response Burundi

Lin Muvandimwe, muvandimwelin@yahoo.fr, info@erbdi.org

Avenue de la Grèce N° 11, Bujumbura, Burundi

Tél. + 257 22 25 12 80

www.erbdi.org

CAMBODGE**NOMAD RSI**

Laura Marteli

Rue principale, Le Bourg

12 560 Saint-Laurent-sur-Olt, France

www.nomadrsi.org/-Cambodia-.html

CAMEROUN**AAFEEN**

Appui à l'Autopromotion de la Femme de la Boumba et de Ngoko

Miranda Akongongol, aafebeno@yahoo.com

ACFCAM

Association des Communes Forestières du Cameroun

Janvier Mongui Sossomba, ctfc_cam@yahoo.fr,

sjanviermongui@yahoo.fr

www.foretcommunale-cameroun.org

ACREST

African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology

Vincent Kitio, info.acrest@gmail.com

www.acrest.org/acrest

www.facebook.com/African-Center-for-Renewable-Energy-Sustainable-Technology-Acrest-448289365235632/?fref=nf

ACODED

Action COncertée pour le Développement Durable

Bachirou Mohamadou, acoded2007@yahoo.fr

ADECOL

Association pour le développement des Communautés locales

Raoul Modeste Mbida, Adecol1977@yahoo.fr

AMMCO

African Marine Mammal Conservation Organisation

Aristide Kamla, kamlaaristide@yahoo.fr

Dizangue/Edea, Littoral Cameroun

Tél. +237 674 545 538

www.ammco.org

www.facebook.com/ammco.org

CAMEROUN**CAMGEW**

Cameroon Gender and Environment Watch

Wirsy Emmanuel Binyuy, camgew@gmail.com

BP 2600 Messa, Yaounde, Yaounde Centre Region

www.camgew.com

CEW

Cameroon Environmental Watch

Roger Ngoufo, ngoufocew08@yahoo.fr

www.aedev.org/cew/prealises.htm

www.facebook.com/cewcameroun

ERA

Association Environnement Recherche Action au Cameroun

Emmanuel Ngnikam, emma_ngnikam@yahoo.fr

www.era-cameroun.com

ERUDEF

Environment and Rural Development Foundation

Louis Nkembi, lnkembi@yahoo.com

www.erudefconservation.org

www.facebook.com/ERuDef

GREENSAFE

Didja Djaili Garga, association_greensafe@yahoo.fr

www.horyou.com/member/association-green-safe

KUDATUBE

Hyacinthe Angoni, angonih@yahoo.fr

MRC

Mayo Rey Conservation

Paul Bour, bourpaul@gmail.com

ONED

Organisation pour la Nature l'Environnement et le Développement

Bernard Ondo Zo'o, oned_cm@yahoo.fr

Soa 20349 Yaoundé, Cameroun

www.facebook.com/ONED-893420057410603/

ROSE

Réseau des ONG du Sud-Est

Gérard Sindemo, sindegerard@yahoo.fr

TF-RD

Tropical Forest and Rural Development

Aime Epanda, epandaa@yahoo.fr

CAP-VERT**AAC**

Associação Amigos do Calhau

Jorge Melo, amigoscalhau@gmail.com

www.amigoscalhau.weebly.com

FMB

Fundação Maio Biodiversidade

Elisa Dierickx, elisa.dierickx@maioconservation.org

www.fmb-maio.org

www.facebook.com/FMB-Fundação-Maio-Biodiversidade-262514620589831

COLOMBIE**TIA**

Tchendukua – Ici et ailleurs

Eric Julien - 11 rue de la Jarry - 94300 Vincennes, France

Tél. +33 1 43 65 07 00

www.tchendukua.com

www.facebook.com/Tchendukua

COMORES**FADESIM**

Fédération des Acteurs pour le Développement Economique et Social de l'Île de Mohéli

Fouad Abdou Rabi, cdfadesim@yahoo.fr

BP 10 Fomboni Mohéli, Union des Comores

Tél. +269 72 01 60

CÔTE D'IVOIRE**ACB-CI**

Action pour la Conservation de la Biodiversité en Côte d'Ivoire

Karim Ouattara, acbctotedivoire@yahoo.fr
<http://acb-ci.blogspot.fr>

N'TABET

ongntabetapicole@yahoo.fr

SOS DASSIOKO

José Gomez, gomezp_jm@hotmail.com

GABON**ASF**

Aventures Sans Frontières

Guy-Philippe Sounguet
 BP 7248, Libreville, Gabon
www.asfgabon.org
www.facebook.com/AventuresSansFrontieres/?fref=ts

BRAINFOREST

Marc Ona Essangui, ona_essangui@yahoo.com
 Essono Ondo, essono.ondopi@gmail.com
 Quartier Ambowé, B.P. 23 749 Libreville, Gabon
www.brain-forest.org
www.facebook.com/Brainforest-274878249266098/?fref=nf

CADDE

Centre d'Actions pour le Développement Durable et l'Environnement

Constant Allogo Obame, cadde_gab@yahoo.fr
 BP 12 368, Libreville, Gabon
 Tél. +241 07 35 20 74

EDZENGUI

Hélène Nze Andou, edzengui1@yahoo.fr
<http://edzengui.unblog.fr>

FIGET

Fondation Internationale Gabon EcoTourism

Joseph Okouyi, Okouyi_joseph@yahoo.fr
www.ivindo.org/figet_en.html

GABON ENVIRONNEMENT**IBONGA-ACPE - IBONGA**

Association pour la Connaissance et la Protection de l'Environnement

Jean Churley Manfoumbi, churley.manfoumbi@gmail.com,
ong.ibonga@yahoo.fr
www.ibonga.org
www.facebook.com/Ibonga-ACPE-332614610194976

LES AMIS DU PANGOLIN

Jules Ntoutoume, jm.ntoutoume@yahoo.fr
cri_pangolin@yahoo.fr
www.web-africa.org/pangolin

MTN

La Maison du Tourisme et de la Nature de Franceville

Colin Spohr, mtn@tiscali.fr
 BP 633, Franceville, Gabon
 Tél. +241 07 40 60 53

MOGHESO

Jean-Jacques Mokoukou
 BP 173 Booué, Gabon
 Tél. +241 07 84 4744

PROGRAM

Romain Beville, romain.beville@gmail.com
www.program.unblog.fr/nos-contacts

GHANA**A ROCHA GHANA**

Jacqueline Kumadoh, Jacqueline.kumadoh@arocha.org
www.ghana.arocha.org
www.facebook.com/AROGHAGHANA/?fref=nf

ATIDEV

Edward K. Dzoboku, edzoboku@yahoo.com

FON

Friends of the Nation

Stephen Kankam, friendsofthenation@gmail.com
www.fonghana.org
www.facebook.com/FonGhana1

GWS

Ghana Wildlife Society

Cynthia Cudjoe, ccavola10@yahoo.co.uk
www.ghanawildlifesociety.org

NORTHCODE

Edward Telly, ddietelly@yahoo.com

WAPCA

West African Primate Conservation Action

Andrea Dempsey, andrea.dempsey@wapca.org
www.wapca.org

GUINÉE**ACAD - ASSOCIATION**

Conseil pour les Actions de Développement

Watta Camara, Watta30camara@yahoo.fr

WCP

Wara Conservation Project

Charlotte Houpline, charlotte.houpline@yahoo.fr
www.wara-enforcement.org

GUINÉE-BISSAU**GAECA PALMEIRINHA**

Nicolau Mendes, nicolaumendes@hotmail.com
www.palmeirinha.gw/index.php/2015/12/22/alocucaodo-director-executivo/

LAOS**ELEFANTASIA**

Gilles Maurer, gilles@elefantasia.com, info@elefantasia.com
 c/o O.T.I.E.C. 22, rue de l'arcade
 75008 Paris, France
 Tél. +33 1 42 87 86 68

LIBÉRIA**VOSIED**

Volunteers to Support International Efforts in Developing Africa

Yantibossi Kiansi, kyantibossi@yahoo.fr
 Sea Village (Moutada's Beach), ELWA P.O. BOX 2559
 Paynesville, Liberia Paynesville 100010
www.facebook.com/VOSIEDA/photos/s.c.eJw1ysENACAMw8CNUFpSSPZfDKHC82TbpgpYu1z14bYAp1LPwfbv4ftT8wCIVg0S.bps.a.999484970092839.1073741832.937637909610879/999485140092822/?type=3

MADAGASCAR**2HY**

Faire lien

Zo Rasoldier, progecom@blueline.mg
 Tél. +261 20 22 622 25
www.facebook.com/2HYfairelien

MADAGASCAR**APMM**

**Association des Populations des Montagnes du Monde ;
Tambohitravo Malagasy**

Noroso Razafimamonjy, apmm-fia@wanadoo.mg

Lot 04-3606-02 Ivory avaratra

BP 1388 - 301 Fianarantsoa, Madagascar

Tél. + 261 20 75 514 68 / Mob. + 261 32 07 921 52

www.madagascar-mountain.org

ASITY

Rado Andriamasimanana, zicoma@birdlife-mada.org

www.asity-madagascar.org

www.facebook.com/Asity-Madagascar-440682089288761

BLUE VENTURES

Francis Humber, fran@blueventures.org

Charlie Gough, charlie@blueventures.org

www.blueventures.org

CÉTAMADA

Sophia Rakotoharimalala, sophia@cetamada.com,

president@cetamada.com

www.cetamada.com

www.facebook.com/cetamada

FAMA

Thomas Rakotonandrasana, fama.ambahibe@yahoo.fr,

cidevong@yahoo.fr

Dieudonné Konnon, dkonnon@yahoo.fr

Tél. +229 21 15 41 81 / 21 13 45 08

www.facebook.com/fama.madagascar

<http://cidev-ong.org>

FANAMBY

Serge Rajaelina, s.rajaobelina@fanamby.org.mg

www.fanamby.org.mg

www.facebook.com/ONG-FANAMBY-152744334838701

GEVALOR

Georges Morizot, morizot.georges@wanadoo.fr

Tél. +33 2 38 63 58 69

101, rue de la Source

45160 Olivet, France

www.gevalor.org/en

www.facebook.com/gevalor

HøE

L'Homme et l'Environnement

Séverine Blanchais, direction@mate.mg

www.madagascar-environnement.org

[www.facebook.com/ONG-LHomme-et-LEnvironnement-](https://www.facebook.com/ONG-LHomme-et-LEnvironnement-Volontaires-Stagiaires-ChercheursVSC-364569366939982)

[Volontaires-Stagiaires-ChercheursVSC-364569366939982](https://www.facebook.com/ONG-LHomme-et-LEnvironnement-Volontaires-Stagiaires-ChercheursVSC-364569366939982)

MBG

Madagascar Biodiversity and Conservation

Adolphe Lehavana, adolphe.lehavana@mobot-mg.org

www.mobot.org/mobot/madagascar

[www.facebook.com/MBG-Madagascar-](https://www.facebook.com/MBG-Madagascar-191667544213873/?fref=nf)

[191667544213873/?fref=nf](https://www.facebook.com/MBG-Madagascar-191667544213873/?fref=nf)

MEGAPTERA

Henry Bellon, president@cetamada.org

www.megaptera.org

MV

Madagasikara Voakajy

Julie Hanta Razafimanahaka, hantajulie@voakajy.mg,

andriafidison@moov.mg

www.madagasikara-voakajy.org

www.facebook.com/rherisoa

NY TANINTSIKA

Eugénie Raharisoa, nytk.tnr@gmail.com

Lot 1B 65 Bis Isoraka, Antananarivo, Madagascar

Tél./Fax : +261 20 22 638 11

WCS

Wildlife Conservation Society

Christopher M. Holmes, cholmes@wcs.org

www.madagascar.wcs.org

www.facebook.com/WCSMada/?fref=nf

WWF Vintsy

Valencia Ranarivelo, vranarivelo@wwf.mg

MAROC**ECODEL**

Mohamed Aouad, ecodel@menara.ma

82, Rue Moulay Ismael, App 1

Larache, Maroc

Tél./Fax +212 39 91 07 49

www.ecodel.fonord.org

MAURITANIE**NATURE MAURITANIE**

Yelli Diawara, nature.mauritanie@laposte.net

Nature Mauritanie - 6° Arrondissement, Îlot 70. BP: 2547,

Nouakchott, Mauritanie

Tél. + 222 642 10 84

www.natmau.mr/?lang=fr

UICN MAURITANIE

Mohamed Lemine Ould Baba, uicnmauritanie@iucn.org

Bureau de Représentation de l'UICN en Mauritanie

BP 4167, Nouakchott, Mauritanie

Tél./Fax + 222 5 25 12 76

www.iucn.org/places/mauritania

MOZAMBIQUE**ASLF**

The African Safari Foundation

Sandra Mombelli, sandra@asl-foundation.org

Parkview, Johannesburg, Gauteng, South Africa

www.asl-foundation.org

CABO DELGADO BIODIVERSITY AND TOURISM LIMITADA

Julie Garnier

Zona dos Inos, Avenida Marginal, Pemba, Mozambique

Tél. +258 272 280 15

TERRA NOVA

Ernest Bucyayungura & Flore Roura, terranova.beira@gmail.com

NIGER**ASGN**

Association de Sauvegarde des Girafes du Niger

Khalid Ikhir, assgirafe@yahoo.fr

BP 16 Niamey, Niger

Tél. +227 96 96 72 63 / 96 89 85 43

COECO

Conservation & Ecotourisme

Christian Noirard & Ali Bouzou, asso.coeco@gmail.com,

ong_bail@yahoo.fr

www.coeco.asso.fr/index.php?tag/fleuve%20Niger

www.facebook.com/Coeco-193101020717839/?fref=nf

NOÉ CONSERVATION

Arnaud Greth

Rue Laroche - 75014 Paris, France

<http://noe.org>

www.facebook.com/Noé-115945131850089

SCF-CERNK

Sahara Conservation Fund

Thomas Rabeil, thomas.rabeil@gmail.com

NIGERIA**CERCOPAN**

Claire Coulson, claire.coulson@cercopan.org
 4 Ishie Lane, Calabar HEPO BOX 826, Nigeria
www.cercopan.org
www.facebook.com/CERCOPAN/?fref=nf

NOUVELLE-CALÉDONIE, FRANCE**OPÉRATION CÉTACÉS**

Claire Garrigue, op.cetaces@lagoon.nc
 Tél. +687 24 16 34
 BP12827, 98802 Nouméa, Nouvelle-Calédonie
www.operationcetaces.nc/index.php?page=claire-garrigue

POLYNÉSIE, FRANCE**TE MANA O TE MOANA**

Cécile Gaspar, temanaotemoana@mail.pf
cecile.gaspar@gmail.com
 BP 1374, Papetoai
 98729 Moorea, Polynésie Française
 Tél. +689 56 40 11 / 71 53 44
www.temanaotemoana.org

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**APFC****Association pour la Protection de la Faune de Centrafrique**

Philippe Chardonnet, p.chardonnet@fondation-igf.fr
 BP 3264, Bangui, RCA
 Tél./Fax +236 61 60 60

RICAGIRN

Florent Zowoya, zowoyafl@yahoo.fr
 Bangassou, Chef-lieu du M'bomou, 788 Bangui, RCA

RÉPUBLIQUE DU CONGO**CFC****Conservation de la Faune Congolaise**

Pierre Oyo, cfccongo2002@yahoo.fr, ninonoyo@yahoo.fr
 BP 244 Brazzaville, 203 rue Nkéné Talangai, Brazzaville,
 République du Congo
 Tél. +242 532 52 30 / 677 98 69

ESI**Congo Endangered Species International Congo**

Guillaume Tati & Franck Mackoundi, contact@esi-congo.com
 Julia Lignerres, jlignerres@gmail.com
www.endangeredspeciesinternational.org
www.facebook.com/esicongo/?fref=nf

HELP CONGO

Aliette Jamart, ecrire@help-primates.org
www.help-primates.org
www.facebook.com/HELP-Congo-29693148237

RÉNATURA

Nathalie Breheret, nathalie.breheret@renatura.org
www.renatura.org
www.facebook.com/RenaturaCongo/?fref=ts

WCS CONGO**Wildlife Conservation Society Congo**

wcscongo@wcs.org
 B.P. 14537 Brazzaville, Congo
 Tél. +242 05 722 7411

COGEREN

Tim Collins, tcollins@wcs.org

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**ACODES****Action COMMunautaire de Développement et d'Encadrement Social**

Samuel Mbundu Ndamba, sammbungu@gmail.com

DML**Domaine des Monts de la Lune**

Clemens Fehr, info@gourmet-gardens.net
Lejardinbio@gmail.com

GACEBB**Groupe d'Appui à la Conservation des Écosystèmes de Basankusu et Bolomba**

John Bobola, bololajohn@yahoo.fr

GRAPEDECO

Emmanuel Muamba, emkamg@gmail.com

IFEPAD**Initiative des Femmes pour la PAix et le Développement**

Esther Bamunoba Fura, ifepad_rdc@yahoo.fr

JURISTRAL

Cleo Mashini, cleo.mashini@juristrale.org
www.facebook.com/Juristrale-1415985731980846
www.juristrale.org

LFB**La Forêt des Bonobos**

Sébastien Lingomo Bongoli, lingomoforetdesbonobos@yahoo.fr

MMT**Mbou Mon Tour**

Jean-Christophe Bokika, ongmboumontour7@gmail.com
 Tél. +243 99 833 73 14 / 810340845 / 81 735 88 20
 Ferme Mbou-Mon-Tour, à 2 Km de Nkala
 Territoire de Bolobo, District des Plateaux,
 Province de Bandundu, RDC
www.mboumontour.com
www.facebook.com/mboumontour/?fref=nf

REFADD**Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable**

Eulalie Bashige, elbashige44@hotmail.com
 REFADD Coordination Régionale BP : 868 Kinshasa 1, RDC
 Tél. +243 981 302 96

RÉSEAU CREF**Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Écosystèmes Forestiers**

Alphonse Muhindo Valivambene, reseaucref@yahoo.fr
www.reseaucref.org
www.facebook.com/reseaucrefrdc

SOPR**Solidarité pour la promotion Rurale**

Eddy Kambale Siwayitira, soprgaben@yahoo.fr

VONA**Association La Voix de la Nature**

Claude Sikubwabo, vonaong@yahoo.fr
claudesikubwabo@yahoo.fr

RWANDA**RECOR****Rwanda Environmental Conservation Organization**

Ernest Bucyayungura, jcsehene@rwandaenvironmente.org,
ebucyayungura@rwandaenvironment.org, ebucyana@yahoo.fr
www.facebook.com/rwandaenvironment
www.rwandaenvironment.org

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE**ASSOCIATION MONTE PICO**

<http://montepico.blogspot.fr>

MARAPA**Mar Ambiente e Pesca Artesanal**

Bastien Loloum, marapastp@gmail.com

www.marapa.org

www.facebook.com/Marapa-217952911627145/info/?entry_point=page_nav_about_item&tab=page_info

SÉNÉGAL**APTE****Assainissement Pêche Tourisme Environnement**

Claude Sene, sene_claude@hotmail.com

ENDA

Mariam Sow, pronat@enda.sn

www.endapronat.org

www.facebook.com/enda.energie

NÉBÉDAY

Jean Goepp, jeangoep@nebeday.org

www.nebeday.org

www.facebook.com/nebeday

NEENE LADDE

Diba Diallo, neeneladde@gmail.com

RÉGION DE FATICK

Mamadou Ndong Toure, ndongtoure@gmail.com

Alassane Ndour, alandour@yahoo.fr

www.regionfatick.org

SANTORUN

Maximilien Pouille - Keur Moussa, contact@santorun.com

44 chemin du Festival

69620 Oingt, France

Bureau Dakar : BP 24007, Ouakam Dakar, Sénégal

www.santorun.com

TAMBACOUNDA

Abdoul Aziz Tandia, ardtamba@orange.sn

WETLANDS INTERNATIONAL

Ibrahima Thiam, wetlands@wetlands-africa.org

Rue 111, Villa No 39, Zone B Dakar, Sénégal

Tél. +221 33 869 16 81

<http://africa.wetlands.org/AboutUs/ContactUs/tabid/2936/language/en-GB/Default.aspx>

www.facebook.com/wetlandsint/?fref=ts

SIERRA LEONE**SLCS****Sierra Leone Conservation Society**

Papanie Baiesay, papanie.baiesay@gmail.com

cssl_03@yahoo.com

4C Main Motor Road, Tengbeh Town, Freetown, Sierra Leone

<http://http://conservationsl.org>

www.facebook.com/conservationsl/Papanie-Bai-Sesay

TCHAD**ILOD DARI GOUMADJI**

Vaïla Jonas Ouin (Dari) & Norbert Guineo (Goumadji),

iloddarigoumadji@yahoo.fr

ILOD ELF**Instances Locales d'Orientation et de Décision**

Gaston Dikdandi, bc.ilod.elf@gmail.com

TOGO**ADT****Amis De la Terre**

Mensah Todro, adt-togo@amiterre.tg

63 amoussimé tokoin-casablanca, BP 20190 Lomé, Togo

Tél. +228 22 22 17 31

www.amiterre.tg

www.facebook.com/adtogo/?fref=nf

AE2D**Action Environnementale pour le Développement Durable**

Oyéroudé Djiwa, ae2d.togo@yahoo.fr

www.ae2d-togo.org

ANCE**Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement**

Hessouwe Bakenou, bakenou@ancetogo.org

<http://ancetogo.org>

www.facebook.com/ANCETOGO

ENPRO**Écosystème Naturel Propre**

Edem Komi Koledzi, edemledzi@yahoo.fr

JVE**Jeunes Volontaires pour l'Environnement**

Séna Alouka, yvetogo@hotmail.com

131, rue Ofé - Tokoin Casablanca

(Route de la Radio Bonne Nouvelle)

8 BP 8823 Lomé 8, Lomé, Togo

Tél. +228 22 20 01 12

www.facebook.com/jvetogo.jve

www.jve-international.org

LCR**Les Compagnons Ruraux**

Yawo Kouma Jules Adjima, compagnonsruraux@yahoo.fr

<http://lcr.tg>

MULTI-PAYS**EAGLE****Eco Activists For Governance and Law Enforcement**

Luc Mathot, lucmathot@yahoo.fr

www.eagle-enforcement.org

www.facebook.com/eagle.enforcement

MDF WEST AFRICA

Margriet Reinders, margriet_reinders@yahoo.fr

www.mdf.nl/mdf-offices/mdf-west-africa/welcome-to-mdf-wa

www.facebook.com/MDF.Training.Consultancy

RASTOMA**Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des TORTUES Marines en Afrique**

Alexandre Girard, agirard6@gmail.com

www.rastoma.org

WELL GROUNDED

Fabrice Hansé, fabrice@well-grounded.org

www.well-grounded.org

www.facebook.com/Well-Grounded-108135702598







FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Secrétariat du FFEM
Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France
Tél. : +33 (0)1 53 44 42 42 • Fax : +33 (0)1 53 44 32 48
www.ffem.fr • ffem@afd.fr

Le FFEM est également présent sur les réseaux sociaux :



@FFEM_Fr



www.youtube.com/channel/UCo0G52i3AlPdwsdplI47hA



Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation
de la Nature (UICN)
17, Place du Trocadéro - 75016 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 73 78 28 22
www.uicn.fr/Programme-Petites-Initiatives.html

Suivez le Programme PPI :



www.facebook.com/PPI-Programmes-de-Petites-Initiatives-1830965223800475



PACO-UICN
Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN
www.uicn.org/fr/regions/afrique-centrale-et-de-louest

